



# Mettre les systèmes alimentaires au service des personnes et de la planète

## Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

---

Rapport du Secrétaire général



Italie 2023  
SOMMET DES NATIONS UNIES  
SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES + 2  
BILAN

# **Mettre les systèmes alimentaires au service des personnes et de la planète**

**Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies  
sur les systèmes alimentaires**

Rapport du Secrétaire général



# RÉSUMÉ

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 a porté une vision, celle d'une transformation des systèmes alimentaires qui, en opérant des changements en profondeur dans la manière dont les denrées alimentaires sont produites, stockées, consommées et éliminées, est capable de produire des effets multiplicateurs et, ainsi, de devenir le catalyseur d'une transformation plus large touchant divers systèmes et concourant à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable. En réinventant et en remodelant nos systèmes alimentaires, nous pouvons relever les défis pressants auxquels nous sommes confrontés tout en rendant possible l'accomplissement de progrès dans d'autres domaines. Depuis 2021, 126 pays ont adopté des feuilles de route nationales et 155 pays ont nommé des coordonnateurs nationaux des dialogues sur les systèmes alimentaires, signe de l'intérêt soutenu et de l'engagement continu que suscite la transformation des systèmes alimentaires. L'action menée en amont du Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a joui d'une participation et d'un engagement notables à l'échelle mondiale, puisque 101 pays ont présenté un rapport national à titre volontaire. Ces rapports donnent un aperçu des progrès et des efforts qui sont accomplis sur la voie de la transformation des systèmes alimentaires du monde entier. En outre, les contributions des entités du système des Nations Unies, de l'écosystème d'appui en faveur des systèmes alimentaires et des parties prenantes ont été sollicitées. L'analyse de ces contributions a éclairé l'élaboration du présent rapport.



© FAO/Luis Antonio Rojas

## INTRODUCTION

Le Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires («le Bilan 2 ans après») offre une occasion unique, à un moment clé, de tirer davantage parti du rôle moteur que jouent les systèmes alimentaires durables, équitables, sains et résilients en tant qu'accélérateurs critiques de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Il faut maintenant mener de toute urgence une action à grande échelle, en s'appuyant sur les données récentes indiquant que les systèmes alimentaires durables contribuent à l'obtention de meilleurs résultats et à la création de débouchés plus viables pour les personnes, la planète et la prospérité, sans que personne ne soit laissé de côté, et en faisant fond sur le fait que la transformation des systèmes alimentaires a commencé.

Le présent rapport est basé sur l'analyse de contributions directes provenant des rapports nationaux établis par 101 pays ainsi que de dizaines d'acteurs de l'écosystème d'appui en faveur des systèmes alimentaires, notamment les coalitions orientées vers l'action, les entités du système des Nations Unies et d'autres organisations.



## CHAPITRE 1

# LA TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES, ACCÉLÉRATEUR CLÉ DE LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le monde n'est pas en voie de concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ni ses ODD d'ici à 2030. Une évaluation préliminaire des quelque 140 cibles pour lesquelles on dispose de données indique que seulement 15 pour cent environ sont en bonne voie de réalisation; près de la moitié ne sont pas, voire pas du tout, en bonne voie de réalisation; et quelque 30 pour cent ont stagné ou rétrogradé par rapport au niveau de 2015<sup>1</sup>.

Face à des crises multiples et étroitement liées, nos systèmes alimentaires mondiaux sont sous tension. Une conjonction de facteurs – pandémie de covid-19, inflation croissante, crise du coût de la vie, triple crise planétaire, détresse économique, catastrophes naturelles et troubles et conflits régionaux et nationaux – freine les progrès en faveur de la réalisation des ODD à l'horizon 2030. Les répercussions de ces crises d'origines multiples dépassent les frontières et affaiblissent gravement les systèmes alimentaires. Or, des systèmes alimentaires menacés peuvent enclencher des cercles vicieux de crises (géo)politiques, économiques, sociales et environnementales sévères et prolongées.

Le montant des coûts cachés – sociaux, économiques et environnementaux – des systèmes alimentaires actuels est vertigineux: 12 000 milliards d'USD; ces coûts cachés mettent en péril des décennies de réalisations collectives dans le domaine du développement<sup>2</sup>.

---

1 *Rapport sur les objectifs de développement durable 2023: édition spéciale.* Disponible à l'adresse: [https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023\\_French.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023_French.pdf).

2 *Growing Better: Ten Critical Transitions to Transform Food and Land Use.* Disponible en anglais à l'adresse: <https://www.foodandlandusecoalition.org/wp-content/uploads/2019/09/FOLU-GrowingBetter-GlobalReport.pdf>.

En 2030, 575 millions de personnes vivront toujours dans l'extrême pauvreté<sup>3</sup>. D'après l'édition de 2023 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* (rapport SOFI 2023), la prévalence de la faim dans le monde, si elle est restée relativement stable entre 2021 et 2022, demeure considérablement plus forte qu'avant la pandémie de covid-19. Ainsi, en 2022, environ 9,2 pour cent de la population mondiale, soit entre 691 et 783 millions de personnes, d'après les estimations, ont souffert de la faim. Cela représente une augmentation de 122 millions par rapport à 2019, avant la pandémie<sup>4</sup>. Des variations régionales notables ont été constatées, la faim ayant progressé en Asie occidentale, dans les Caraïbes et dans toutes les sous-régions d'Afrique.

La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave à l'échelle mondiale est demeurée inchangée pour la deuxième année consécutive mais reste bien supérieure à celle enregistrée avant la pandémie, qui était de 25,3 pour cent. Toutefois, l'insécurité alimentaire grave a légèrement reculé, sa prévalence étant passée de 11,7 pour cent en 2021 à 11,3 pour cent en 2022, soit 27 millions de personnes de moins<sup>5</sup>. Le nombre total de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave en 2022 était toujours d'environ 900 millions, ce qui correspond à une hausse de 180 millions par rapport à 2019<sup>6</sup>. L'insécurité alimentaire continue de toucher de manière disproportionnée les femmes partout dans le monde, quoique les disparités entre les femmes et les hommes en matière d'insécurité alimentaire se sont réduites à l'échelle mondiale, passant d'un écart de 3,8 points de pourcentage en 2021 à un écart de 2,4 points en 2022, ce qui laisse supposer que l'impact disproportionné de la pandémie sur l'insécurité alimentaire des femmes s'est atténué au niveau mondial et dans certaines régions<sup>7</sup>.

Le rapport SOFI révèle également que le nombre de personnes n'ayant pas les moyens d'avoir une alimentation saine continue de croître. Plus de 3,1 milliards de personnes – soit 42 pour cent de la population mondiale – ne pouvaient pas, faute de moyens, s'alimenter sainement en 2021, ce qui représente une augmentation de 134 millions par rapport au chiffre enregistré en 2019, avant la pandémie<sup>8</sup>. Le coût inabordable des aliments nuit aux efforts faits pour promouvoir la nutrition et exacerbe les difficultés que rencontrent les populations vulnérables. La malnutrition demeure un problème pressant.

---

<sup>3</sup> *Rapport sur les objectifs de développement durable 2023*: édition spéciale. Disponible à l'adresse:

[https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023\\_French.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023_French.pdf).

<sup>4</sup> FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2022. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc0639fr>.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid.



© Pep Bonet/NOOR for FAO

Les systèmes alimentaires concentrent une large part des emplois à l'échelle mondiale, mais les ménages agricoles représentent les deux tiers de la population vivant dans l'extrême pauvreté au niveau mondial<sup>9</sup>. Un quart des femmes occupant un emploi dans le monde travaillent dans l'agriculture, y compris les forêts et la pêche, et le secteur agricole demeure le premier pourvoyeur d'emplois pour les femmes des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, lesquelles sont cependant cantonnées à des emplois informels, mal rémunérés, peu qualifiés, à forte intensité de main d'œuvre et vulnérables<sup>10</sup>. Les femmes ont beau apporter une contribution essentielle – de l'étape de la culture à celle de la consommation en passant par la production, la transformation, la préparation et la distribution des denrées alimentaires –, elles ne jouissent pas sur un pied d'égalité des bénéfices qui en découlent.

Dans le même temps, les systèmes alimentaires continuent de polluer les sols, l'eau et l'air, produisent plus d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre, sont responsables de l'appauvrissement de la biodiversité à hauteur de 80 pour cent et absorbent jusqu'à 70 pour cent de l'eau douce utilisée<sup>11</sup>. L'augmentation des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes a exposé des millions de personnes à l'insécurité alimentaire aiguë et a fait reculer la sécurité de l'approvisionnement en eau, les conséquences les plus graves ayant été observées en de nombreux endroits et/ou au sein de nombreuses communautés d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, des pays les moins avancés, des petits États insulaires et de l'Arctique, et, à l'échelle mondiale, parmi les peuples autochtones, les petits producteurs alimentaires et les ménages à faible revenu<sup>12</sup>.

---

<sup>9</sup> Banque mondiale. 2018. *Rapport de 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée: compléter le puzzle de la pauvreté*. Washington: Banque mondiale. Licence: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

<sup>10</sup> Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes et des filles (à paraître).

<sup>11</sup> Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, 2022. *The Global Land Outlook*, deuxième édition. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Bonn. Disponible en anglais à l'adresse: [https://www.unccd.int/sites/default/files/2022-04/UNCCD\\_GLO2\\_low-res\\_2.pdf](https://www.unccd.int/sites/default/files/2022-04/UNCCD_GLO2_low-res_2.pdf).

<sup>12</sup> *Global Land Outlook* (deuxième édition): *Land Restoration for Recovery and Resilience*. Disponible en anglais à l'adresse: [https://www.unccd.int/sites/default/files/2022-04/UNCCD\\_GLO2\\_low-res\\_2.pdf](https://www.unccd.int/sites/default/files/2022-04/UNCCD_GLO2_low-res_2.pdf).

Les crises étroitement liées que l'on observe actuellement – y compris la guerre en Ukraine – se renforcent mutuellement, accentuant les défis que posent la lutte contre l'insécurité alimentaire et contre la faim et l'utilisation durable des ressources. Elles créent un enchevêtrement complexe de difficultés qui empêchent de progresser dans la réalisation de ces objectifs vitaux. Ce sont notamment les populations vulnérables, en particulier les ménages dirigés par des petits agriculteurs et des ouvriers agricoles, qui en payent le prix le plus fort. En effet, ces groupes subissent une aggravation de la pauvreté et enregistrent de mauvais résultats en matière de nutrition. Ils ont cruellement besoin d'une meilleure protection sociale, alors même que les restrictions budgétaires posent de sérieux obstacles à la mise en œuvre de mesures de soutien globales.

Les chocs porteurs de perturbations étant de plus en plus fréquents, il est aujourd'hui crucial de mener une action multisectorielle pour renforcer la résilience. Cela nécessite des efforts coordonnés de la part de différents secteurs, l'objectif étant de bâtir des systèmes robustes à même de résister à ces perturbations et de s'en remettre.



Afin d'accélérer l'accomplissement de progrès dans la réalisation des ODD, il convient d'adopter une approche plus intégrée, qui permette d'atteindre de multiples objectifs simultanément, de préférence à des approches sectorielles excessivement restreintes. La transformation des systèmes alimentaires fournit une occasion extraordinaire de concrétiser les ambitions que le monde s'est fixées. Comme le souligne le *Rapport mondial sur le développement durable 2019*, les principales possibilités de transformation qu'offre le Programme 2030 ne résident pas dans l'accomplissement de progrès en faveur d'objectifs ou de cibles individuels, mais dans une approche systémique qui exploite leurs innombrables interactions<sup>13</sup>. Les systèmes alimentaires et les modes de nutrition ont été mis en avant comme constituant l'un des six points d'entrée nécessaires à la concrétisation de la transformation recherchée<sup>14</sup>. Le *Rapport mondial sur le développement durable 2023*, faisant fond sur le cadre ainsi posé, propose des interventions synergiques clés pour chacun des six points d'entrée pour la transformation en faveur de la durabilité<sup>15</sup>.

La transformation des systèmes alimentaires nécessite des changements en profondeur en ce qui concerne aussi bien la production que le stockage, la consommation et l'élimination des denrées alimentaires. Ces changements ont le pouvoir de produire des effets multiplicateurs et, partant, d'agir comme catalyseurs d'une transformation plus large touchant divers systèmes et concourant à la réalisation de plusieurs ODD. En réinventant et en remodelant nos systèmes alimentaires, nous pouvons relever les défis pressants auxquels nous sommes confrontés tout en rendant possible l'accomplissement de progrès dans d'autres domaines.

Il s'agissait là de la vision du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires tenu en 2021, qui a marqué un jalon important pour la communauté internationale en ce qu'il a permis d'accélérer les efforts visant à bâtir des systèmes alimentaires plus durables, plus inclusifs, plus équitables et contribuant davantage à la nutrition. Le Sommet a débouché sur un puissant Appel à l'action exhortant les pays à passer de la parole aux actes en prenant des mesures concrètes pour mettre en œuvre leurs feuilles de route nationales de transformation des systèmes alimentaires nouvellement adoptées. Ces feuilles de route constituent des cadres stratégiques adaptés à la situation de chaque pays, qui définissent des interventions spécifiques devant être menées pour transformer les systèmes alimentaires.

<sup>13</sup> *Rapport mondial sur le développement durable 2019: Le Futur c'est maintenant: la science au service du développement durable*. ONU, New York, 2019. Disponible en anglais à l'adresse: [https://sdgs.un.org/sites/default/files/2020-07/24797GSDR\\_report\\_2019.pdf](https://sdgs.un.org/sites/default/files/2020-07/24797GSDR_report_2019.pdf).

<sup>14</sup> Le *Rapport mondial sur le développement durable 2019* met en avant six points d'entrée pour la transformation: capacités et bien-être humains, économies durables et justes, décarbonisation de l'énergie et accès à l'énergie, systèmes alimentaires et modes de nutrition, développement urbain et périurbain, et patrimoine environnemental mondial.

<sup>15</sup> *Rapport mondial sur le développement durable 2023*. Disponible en anglais à l'adresse: <https://sdgs.un.org/sites/default/files/2023-06/Advance%20unedited%20GSDR%2014June2023.pdf>.



## CHAPITRE 2

# PROGRÈS RÉALISÉS PAR LES PAYS DEUX ANS APRÈS

Depuis 2021, 126 pays ont adopté des feuilles de route nationales et 155 pays ont nommé des coordonnateurs nationaux des dialogues sur les systèmes alimentaires, faisant ainsi preuve de leur intérêt soutenu et de leur engagement continu en faveur de la transformation des systèmes alimentaires<sup>16</sup>.

### A. Processus d'établissement de rapports de pays à titre volontaire

La préparation du Bilan 2 ans après a suscité une participation et un engagement notables à l'échelle mondiale, puisque 101 pays ont présenté à titre volontaire un rapport national sur les progrès accomplis (collectivement dénommés «les rapports» ou «les rapports nationaux»). Ces rapports donnent un aperçu des progrès et des efforts qui sont accomplis sur la voie de la transformation des systèmes alimentaires du monde entier. Fait remarquable, les pays participants se répartissent dans l'ensemble des catégories de revenus, signe du caractère inclusif de ce bilan mondial et de la pertinence universelle de la transformation des systèmes alimentaires. Sur ces 101 rapports nationaux, 30 provenaient d'Afrique, 13 des Amériques, 28 d'Asie, 16 d'Europe et 14 d'Océanie. On comptait 24 rapports de pays à revenu élevé, 23 rapports de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, 35 rapports de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 19 rapports de pays à faible revenu.

Certains pays ont présenté un rapport national alors même qu'ils n'avaient pas pris de mesures spécifiques en vue d'adopter une feuille de route nationale ou de nommer un coordonnateur ou une coordonnatrice national(e) des dialogues sur les systèmes alimentaires, ce qui témoigne de l'inclusivité du processus faisant suite au Sommet de 2021, qui dès le départ a accordé une large importance aux circonstances propres à chaque pays et aux trajectoires individuelles que ceux-ci se fixent en vue de parvenir à la transformation.

---

<sup>16</sup> <https://www.unfoodsystemshub.org/member-state-dialogue/dialogues-and-pathways/fr>.

Les rapports nationaux donnent un aperçu des efforts faits par les pays à différentes étapes de leur parcours et contribuent à forger une interprétation commune des changements porteurs de transformation qui s'imposent. Dans les années à venir et d'ici à 2030, ils constitueront un mécanisme important permettant de suivre les progrès accomplis, de recenser les lacunes existantes et d'inspirer et de conduire une action collective.

Partout dans le monde, les pays ont fait preuve de résilience et d'une forte capacité d'adaptation dans leur volonté de transformer les systèmes alimentaires malgré les défis sans précédent auxquels ils faisaient face. La crise mondiale les a incités à revoir leur feuille de route nationale et à faire des choix difficiles, en particulier dans un contexte de contraintes budgétaires, mais dans l'ensemble, ils sont restés fermement attachés à leur engagement à long terme en faveur de la transformation des systèmes alimentaires. En attirant l'attention des décideurs de tous niveaux, l'impact de la crise sur les systèmes alimentaires a permis une véritable prise de conscience. Les divers chocs encaissés durant cette période ont également mis en lumière les vulnérabilités des systèmes alimentaires et l'importance critique de la sécurité alimentaire et de la résilience.



## B. État des progrès réalisés par les pays

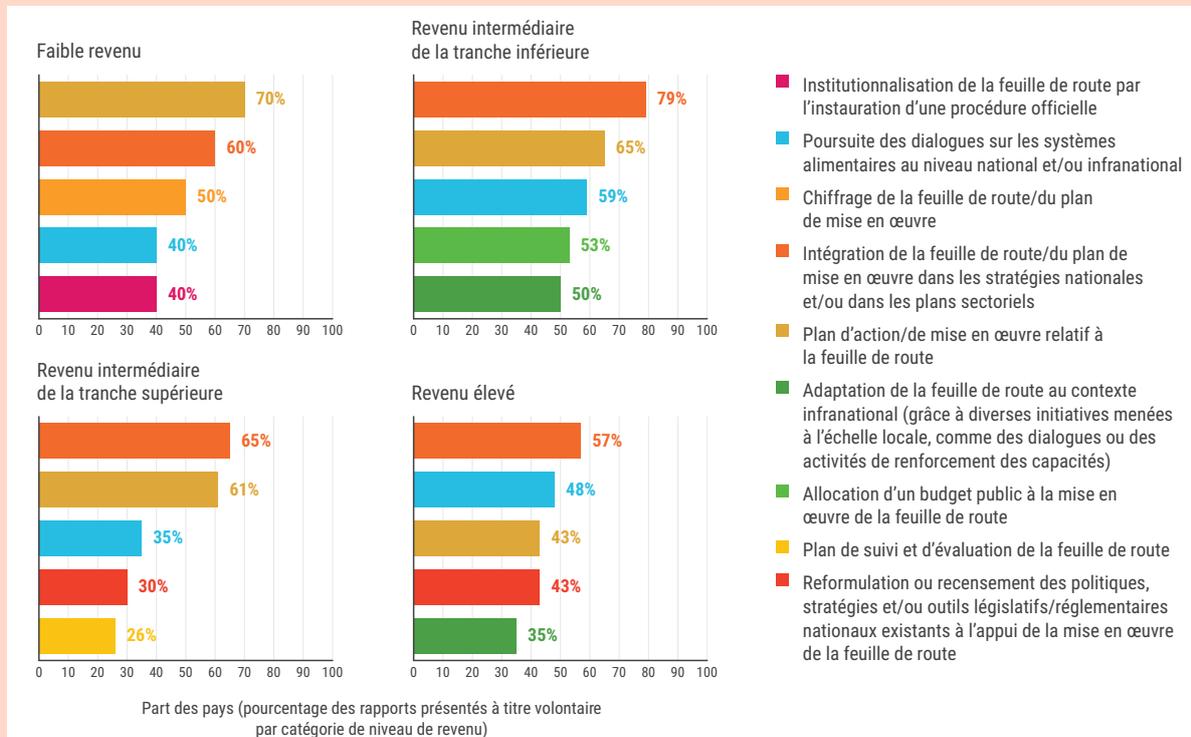
Le tableau des progrès accomplis par les pays que dressent les sections ci-après a été obtenu à partir d'une analyse complète des 101<sup>17</sup> rapports nationaux présentés à titre volontaire au Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (le Pôle de coordination) entre mai et juin 2023, qui se basent sur le modèle établi à cet effet. Le présent rapport cite des exemples illustrant les mesures clés et les progrès dont les pays ont rendu compte dans leurs rapports nationaux. Il ne s'agit pas cependant de fournir une liste complète des pays ayant indiqué avoir pris des initiatives dans un domaine donné.

**Figure 1: Part des réponses (sur 100 rapports présentés à titre volontaire) à la question 1.6.A: «Depuis le Sommet sur les systèmes alimentaires tenu en 2021, avez-vous réalisé ou entrepris de réaliser un ou plusieurs des produits suivants pour progresser dans l'exécution de votre feuille de route nationale de transformation des systèmes alimentaires?»**



<sup>17</sup> L'analyse quantitative présentée dans la section est établie sur une base de 100 rapports nationaux. L'un des rapports, présenté une fois l'analyse achevée, n'a pas pu être inclus dans les données quantitatives mais a été pris en compte dans l'analyse qualitative.

**Figure 2: Part des réponses à la question 1.6.A en fonction des catégories de niveau de revenu**



Quelque 67 pour cent des pays ayant présenté un rapport, en particulier les pays à revenu intermédiaire ou élevé, ont mené à bien l'intégration des priorités définies dans leurs feuilles de route nationales dans leurs plans et stratégies de développement généraux. Cela témoigne de leur ferme volonté de faire en sorte que les objectifs en matière de transformation définis dans leur feuille de route pour les systèmes alimentaires soient conformes aux objectifs de développement plus larges qu'ils se sont fixés à l'échelle nationale.

Une amélioration de la cohérence des politiques est visible dans de nombreuses dimensions du développement durable, portée par l'intégration, dans de nombreux pays, des actions menées en ce qui concerne la transformation des systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire, la nutrition, la sécurité sanitaire des aliments, le développement de l'agriculture et des chaînes de valeur, le climat et l'eau. Cet effort délibéré d'intégration et d'harmonisation des politiques a permis d'accorder une plus grande attention à la durabilité environnementale, à l'adaptation aux effets du changement climatique et à la résilience des systèmes de production et des moyens d'existence. Conscients du caractère interdépendant de ces facteurs, les pays se sont employés à faire en sorte que leurs systèmes alimentaires soient productifs, efficaces et respectueux de l'environnement tout en étant capables de résister aux défis posés par le changement climatique. Quelques pays (Géorgie et Uruguay, par exemple) ont fait référence à leurs contributions déterminées au niveau national en faveur de l'action climatique, et l'on relève des signes prometteurs d'une probable intensification, dans les années à venir, des efforts visant à intégrer systématiquement les systèmes alimentaires dans les contributions déterminées au niveau national et inversement.



On notera en particulier que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 a eu pour effet d'inciter plusieurs pays à mettre au point leurs toutes premières stratégies sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les efforts d'intégration se sont même étendus bien au-delà des domaines traditionnels que sont l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Certains pays ont ainsi déclaré avoir incorporé leur vision concernant la transformation des systèmes alimentaires dans les politiques relatives aux femmes et à l'égalité des genres (États-Unis d'Amérique, Fidji, Sierra Leone), à la jeunesse (Fidji, République-Unie de Tanzanie), au développement du jeune enfant et à la protection sociale (Guinée, Haïti).

Le Sommet de 2021 et la série de chocs qu'ont connus les systèmes alimentaires ont conduit les législateurs à accorder une attention accrue et précise à l'importance politique de l'alimentation, du droit à l'alimentation et des droits des travailleurs des systèmes alimentaires et des peuples autochtones ainsi qu'aux arbitrages qu'il convient d'opérer au sein des systèmes alimentaires. Il en est résulté une volonté croissante, de la part des parlementaires, de contribuer aux efforts de transformation des systèmes alimentaires, certains pays allant jusqu'à inclure des éléments de leur feuille de route nationale dans leur législation.

Environ un quart des pays ayant soumis un rapport ont indiqué avoir davantage intégré certaines questions critiques dans leurs cadres juridiques, par exemple: le droit à l'alimentation (Népal), la sécurité alimentaire et la nutrition (Iraq), les pertes et le gaspillage alimentaires (République de Moldova), les repas scolaires (Lettonie), les régimes alimentaires sains (Mexique), les programmes publics d'achat de nourriture (Pérou) et les codes du travail. Cela démontre le rôle important que peut jouer la législation à l'appui de la transformation des systèmes alimentaires.

De plus en plus de pays ont mis l'accent sur la souveraineté alimentaire en la plaçant au cœur de leurs stratégies relatives aux systèmes alimentaires (citons notamment le Chili, l'Éthiopie et la République dominicaine).

Sachant l'importance critique que revêtent la sensibilisation et la mobilisation du public pour la transformation des systèmes alimentaires, environ un quart des pays ont fait état d'initiatives visant à faire une place à cette transformation dans les débats nationaux sur les questions politiques et sociales, l'objectif étant de générer un soutien et d'impulser une dynamique en faveur d'une action concertée et de susciter des changements de comportement. En favorisant une plus grande conscience de ces enjeux, ces pays cherchent à donner à chacun les moyens de participer activement à la construction de l'avenir des systèmes alimentaires et à faire des choix éclairés concernant ses modes de consommation, de production et de gestion des déchets.

## C. Transformation des systèmes alimentaires: moyens de mise en œuvre

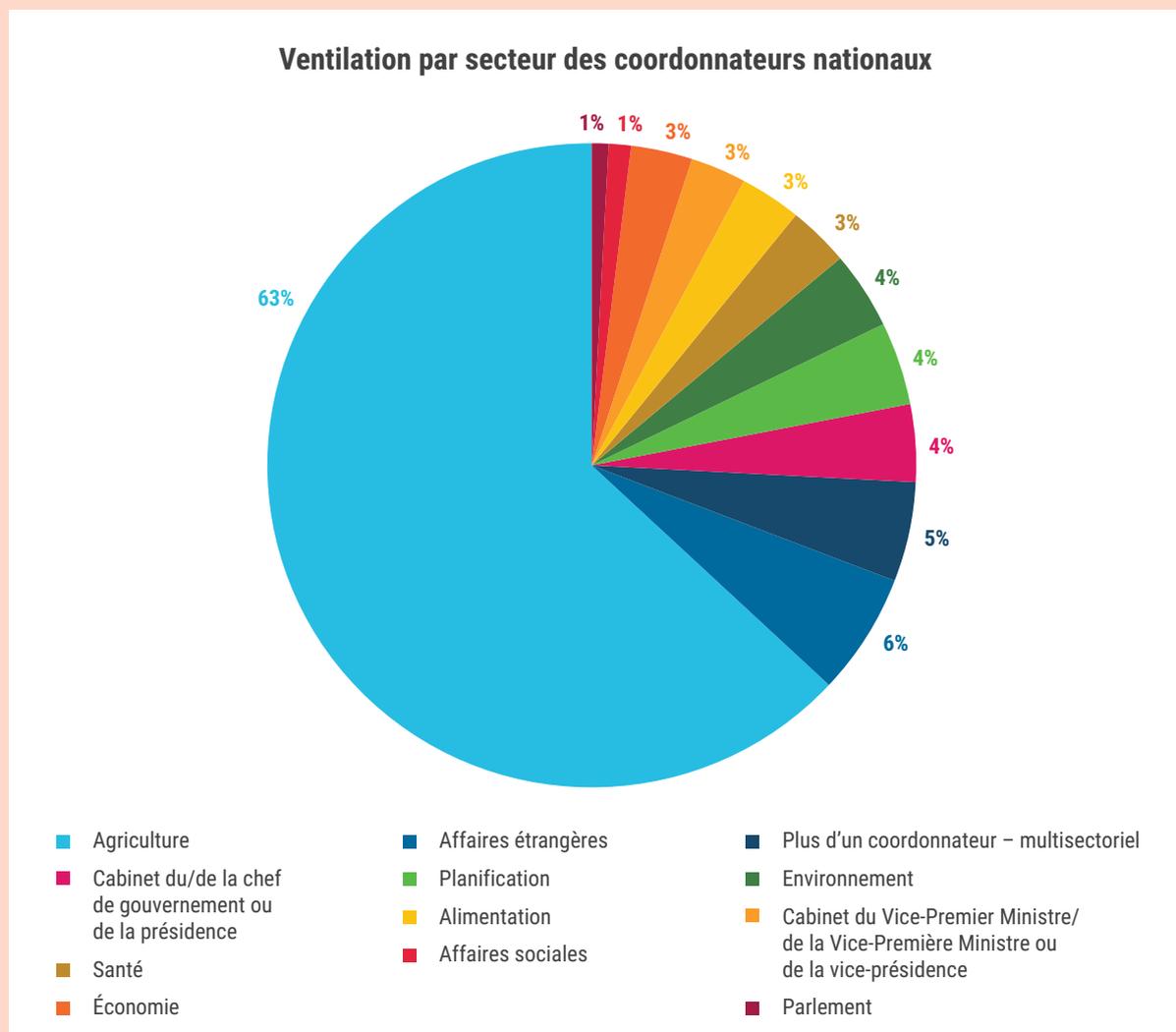
### Gouvernance

Un nombre considérable de pays (70 pour cent), en particulier parmi les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ont fait part d'efforts visant à mettre en place des structures de gouvernance des systèmes alimentaires ou à renforcer les structures existantes. Compte tenu de la complexité et de l'imbrication des systèmes alimentaires, de nouvelles formes de gouvernance ont été adoptées pour faciliter la collaboration intersectorielle. Ces approches innovantes visent à mobiliser de multiples parties prenantes à différents niveaux – notamment national, infranational et local –, pour engager une action collective en faveur de systèmes alimentaires durables.

Les pays prennent des mesures pour établir et renforcer des mécanismes interdépartementaux permettant une action coordonnée concernant les systèmes alimentaires, avec pour mandat d'assurer une coordination, une allocation des ressources et une surveillance de la mise en œuvre efficaces. Certains s'emploient à mettre sur pied de tels mécanismes tandis que d'autres revitalisent ou fusionnent des mécanismes existants, de telles initiatives visant à faire en sorte que l'approche suivie aux fins de la transformation des systèmes alimentaires soit cohérente et intégrée. Les mécanismes ainsi mis en place facilitent l'intégration des politiques, des stratégies et des interventions de différents secteurs afin de créer des effets de synergie et de favoriser la cohérence de l'action menée pour lutter contre les problèmes auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires.



**Figure 3: Ventilation par secteur des coordonnateurs nationaux de 155 États membres**



S'agissant du rattachement des plateformes de coordination à une institution donnée, les pays ont opté pour différentes configurations. La majorité des coordonnateurs nationaux (63 pour cent) sont issus du secteur de l'agriculture, tandis que les autres relèvent d'entités diverses tels que le cabinet de la présidence, de la vice-présidence ou du/ de la chef de gouvernement (7 pour cent), le ministère des affaires étrangères (6 pour cent), l'institution nationale chargée de l'alimentation (5 pour cent), ou le ministère de la planification (4 pour cent), de l'environnement (4 pour cent), de la santé (3 pour cent), de l'économie (3 pour cent) ou des affaires sociales (1 pour cent). Étant donné que le rattachement de ces mécanismes relève d'une décision stratégique qui influe directement sur leur efficacité, il convient, à l'avenir, que les pays procèdent à un examen minutieux pour déterminer quelle structure organisationnelle et quel lieu sont les plus à même de favoriser la collaboration, la cohérence et la synergie entre différentes parties prenantes et différents secteurs intervenant dans les systèmes alimentaires, compte tenu de leur contexte national.

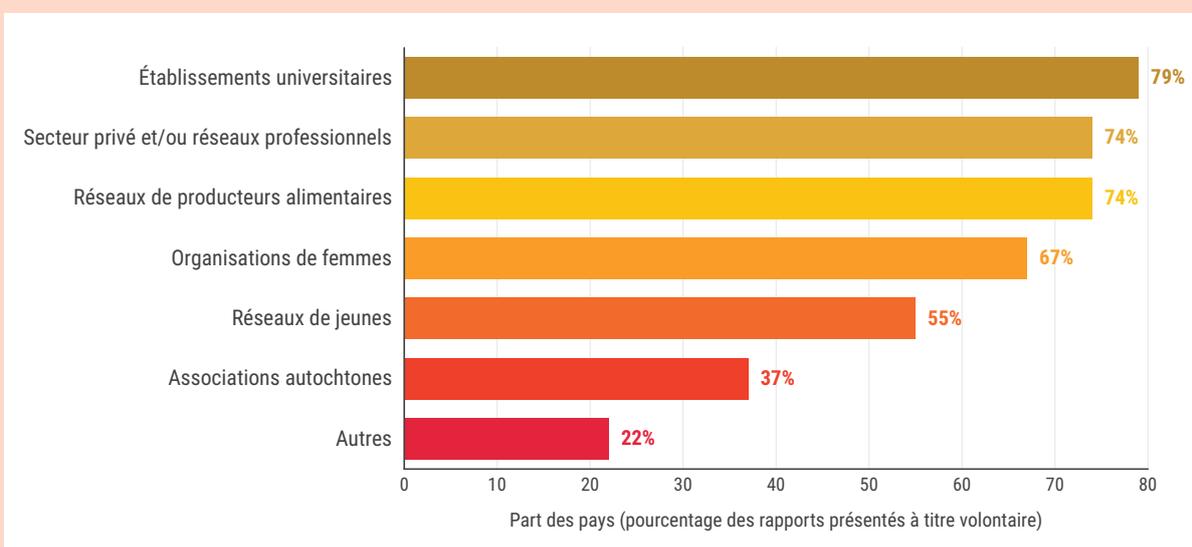
La gouvernance des systèmes alimentaires est assurée par de multiples ministères et départements chargés de différents aspects de ces systèmes. Il convient d'inclure au minimum les ministères et les départements responsables de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie, des transports, de l'environnement, de la santé, de la nutrition, de la protection sociale, de la planification économique, des finances, de l'emploi et des administrations décentralisées. Leur collaboration et leur action coordonnée sont essentielles face aux difficultés complexes et imbriquées auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires.

Dans certains pays, les mécanismes de coordination, affaiblis par des changements au niveau du gouvernement, doivent être revitalisés. Dans d'autres, les obstacles bureaucratiques et les structures et les responsabilités en matière de budget dans les différents secteurs créent des cloisonnements et freinent la coordination.

Les pays du monde entier reconnaissent qu'il importe de faire en sorte que de multiples parties prenantes participent aux processus de dialogue et de prise de décisions aux fins de la transformation des systèmes alimentaires. Faisant fond sur la dynamique impulsée par les 625 dialogues nationaux organisés en amont du Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021, la plupart des pays ont continué de promouvoir ou d'élargir la mobilisation de diverses parties prenantes.

Afin de remédier à certaines insuffisances en ce qui concerne la participation au processus de dialogue et l'inclusivité de ce processus (insuffisances liées aux restrictions imposées en raison de la pandémie de covid-19), un grand nombre de pays ont décidé d'organiser de nouveaux dialogues visant à faire en sorte que de nouvelles voix, en particulier celles de groupes sous-représentés – peuples autochtones, femmes et jeunes, par exemple – puissent être entendues. Cela a permis de recueillir les contributions de ces groupes et d'en tenir compte dans le cadre du processus de mise en œuvre de la feuille de route de chaque pays.

**Figure 4:** Part des réponses (sur 100 rapports présentés à titre volontaire) à la question 3.1: «Avez-vous fait appel à un ou plusieurs des acteurs suivants au niveau national pour concevoir et mettre en œuvre la transformation des systèmes alimentaires?»





© FAO/Santiago Billy

En outre, au cours des deux années écoulées, les pays se sont employés à obtenir les contributions et la collaboration de parties prenantes intervenant dans la production, la transformation, le commerce et la distribution de denrées alimentaires. Ces parties prenantes comprennent des représentants d'organisations de la société civile, du secteur privé, des communautés autochtones, des administrations locales et des organisations de femmes. La mobilisation des groupes de jeunes et de personnes autochtones est cependant limitée. Des efforts devraient être consentis pour les faire participer activement aux processus de décision et faire davantage entendre leur voix. Leurs points de vue, leurs idées novatrices et leurs savoirs traditionnels peuvent contribuer de façon significative à l'élaboration et à la mise en place de systèmes alimentaires durables et inclusifs et à favoriser l'équité intergénérationnelle.

De nombreux pays (38 pour cent) ont pris des mesures en faveur de la décentralisation et de la mobilisation à l'échelle infranationale dans le cadre des efforts faits pour progresser dans la transformation des systèmes alimentaires. Les rapports mettent en avant la nécessité d'aborder les systèmes alimentaires sous l'angle de la décentralisation, étant donné que les approches localisées sont davantage à même de répondre aux besoins et aux priorités spécifiques à chaque région. En donnant aux juridictions et aux administrations infranationales les moyens de s'approprier la transformation des systèmes alimentaires, les pays favorisent l'innovation, la réactivité, le respect du principe de responsabilité et l'efficacité dans le cadre des efforts faits pour régler les problèmes qui se posent à l'échelle de la communauté.

Des initiatives de niveau régional sont nées dans certains domaines, notamment en ce qui concerne l'harmonisation des normes de sécurité sanitaire des aliments et la promotion des unions commerciales (telles que l'Union européenne, la Communauté de développement de l'Afrique australe [SADC], la Communauté du Pacifique et l'Association des institutions de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord). Les communautés régionales jouent un rôle vital s'agissant de faciliter la collaboration et la coordination entre les pays d'une région donnée. Ces initiatives consistent à recenser les difficultés et les possibilités que des pays voisins ont en commun et à favoriser la coopération en vue de la mise en place de systèmes alimentaires plus durables et plus efficaces.

## Financement

Les rapports nationaux ont permis de constater que malgré une situation de rigueur budgétaire dans de nombreux pays, d'importants financements nationaux sont mobilisés à l'appui de la transformation des systèmes alimentaires. Néanmoins, en dépit de la volonté des gouvernements de mobiliser des ressources nationales, les financements demeurent insuffisants au regard de l'ampleur de la transformation nécessaire. Sans surprise, ce sont les pays à faible revenu qui peinent le plus à trouver des financements pour les systèmes alimentaires. Les difficultés rencontrées lors de l'élaboration de stratégies nationales de financement de la transformation des systèmes alimentaires sont également un thème récurrent dans les rapports nationaux. La moitié des pays seulement font état de progrès dans l'évaluation des déficits de financement de la transformation des systèmes alimentaires, et seuls quelques-uns d'entre eux ont entrepris de chiffrer leur feuille de route nationale. Ces observations rejoignent les résultats d'une enquête menée en 2022 par le Pôle de coordination aux fins de l'analyse des besoins, dont il est ressorti que le financement de la transformation des systèmes alimentaires était le domaine dans lequel on enregistrait le plus grand nombre de demandes d'aide de la part des États membres, certains pays demandant un appui et des outils analytiques devant permettre d'éclairer l'allocation ciblée de financements publics au bénéfice des systèmes alimentaires.

Pour répondre à ces demandes, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale, tirant parti des écosystèmes d'appui<sup>18</sup>, ont accéléré la mise au point d'une méthode harmonisée pour aider les décideurs à suivre les flux financiers à destination des systèmes alimentaires et éclairer l'élaboration de leur stratégie de financement des systèmes alimentaires. Il est essentiel de suivre ces flux au regard des cibles visées si l'on veut mettre en place un financement porteur de transformation et favoriser le respect de l'obligation de rendre compte. Les résultats préliminaires de la mise à l'essai, dans cinq pays, du prototype de suivi des flux financiers à destination des systèmes alimentaires seront publiés sous peu. Grâce à cet outil innovant, l'un des pays pilotes dispose aujourd'hui de la toute première vue d'ensemble de ses financements à destination des systèmes alimentaires, qui met en évidence une hausse de 70 pour cent entre 2019 et 2022, malgré le contexte mondial. Ces nouvelles données seront très utiles en vue de l'élaboration de la stratégie de financement du gouvernement dans ce domaine.

L'analyse des flux financiers à destination des systèmes alimentaires relevant de l'aide publique au développement, effectuée conjointement avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), montre qu'entre 2018 et 2020, les partenaires de développement ont accru l'aide publique au développement à destination des systèmes alimentaires d'environ 10 pour cent en valeur absolue. Toutefois, en 2021, cette aide a diminué de trois points de pourcentage, un phénomène qui mérite que l'on y accorde de l'attention à l'avenir. Le prototype de suivi des flux financiers à destination des systèmes alimentaires indique en outre que près d'un tiers de l'aide publique au développement en faveur des systèmes alimentaires est destinée à l'assistance sociale au bénéfice des groupes vulnérables, notamment l'aide alimentaire.

---

<sup>18</sup> En particulier l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), la FAO, l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN), l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique (ITAA), l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), l'organisation AKADEMIYA 2063, la fondation 4SD, le réseau Good Food Finance Network et le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN).

## Connaissances, science et technologie

Conscients du rôle critique que jouent les connaissances, la science, les données factuelles et la technologie dans la transformation des systèmes alimentaires, 59 pour cent des pays se sont activement employés à renforcer leur collaboration avec la communauté scientifique. Cet effort concerté démontre une prise de conscience croissante de l'importance des approches fondées sur des données factuelles et de la mise à profit des avancées technologiques pour mettre en place des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients. Un certain nombre de pays ont également mis en avant les connaissances essentielles des peuples autochtones à l'appui de l'adoption de politiques globales à l'échelle nationale.

Néanmoins, il ressort de l'analyse qui a été effectuée que les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure jouissent d'un avantage notable en ce qui concerne l'utilisation de la science et de la technologie. À cet égard, plusieurs pays ont appelé à accroître l'accès de tous les pays à la technologie. L'accent qui est ainsi mis sur la question de l'équité montre à quel point il est important que les avancées scientifiques et les innovations technologiques soient diffusées et rendues accessibles afin de faciliter l'échange de connaissances, de promouvoir les transferts de technologie et d'appuyer les initiatives de renforcement des capacités des pays à faible revenu. À l'avenir, les pays devraient accorder la priorité aux investissements dans les infrastructures essentielles et créer des environnements qui favorisent l'utilisation optimale des connaissances, de la science et de la technologie en vue d'accélérer la transformation.



## Données

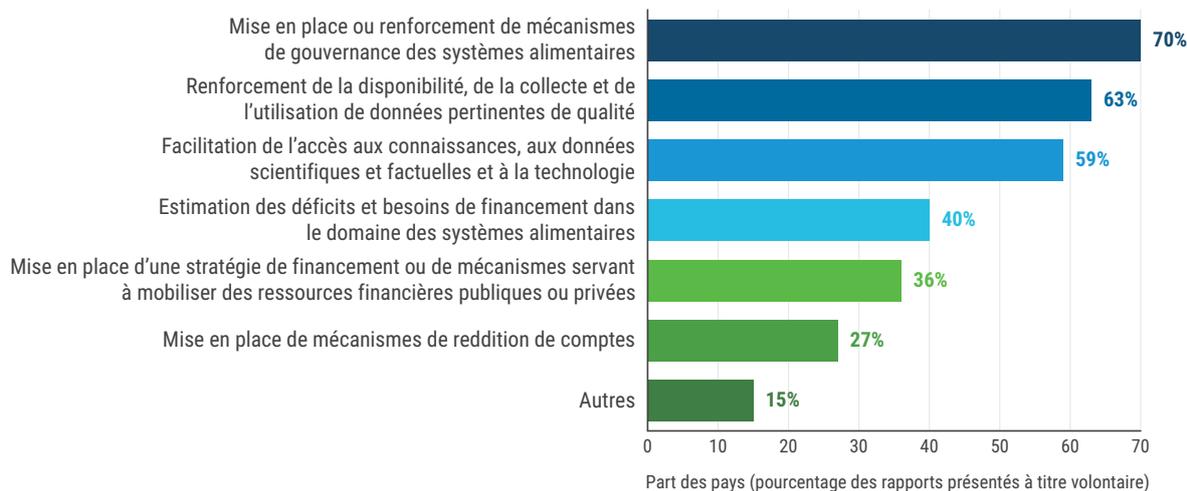
Pour permettre un suivi et une évaluation efficaces, les pays s'emploient, aux côtés de la communauté scientifique, à accroître la disponibilité et l'utilisation des informations pertinentes. Plus de 63 pour cent des pays font état d'efforts visant à améliorer la disponibilité et l'utilisation des données à l'appui du suivi des progrès et de l'évaluation de l'impact. Il s'agit notamment d'améliorer la qualité des données, d'intégrer de nouvelles sources de données et d'élargir les capacités de collecte et d'analyse de données.

Les données de qualité et les capacités d'analyse jouent un rôle déterminant s'agissant d'orienter les processus de décision et de suivre les progrès accomplis. Les pays sont conscients que le fait de disposer d'informations fiables leur permet de suivre et d'évaluer l'impact au fil du temps des efforts qu'ils déploient pour transformer leurs systèmes alimentaires. Ils investissent donc dans le passage au numérique et les bases de données en vue de mettre en place des systèmes d'information davantage intégrés auxquels peuvent accéder diverses parties prenantes, y compris les agriculteurs. Certains pays mettent au point des «tableaux de bord des systèmes alimentaires» aux niveaux national et provincial (Bangladesh, Indonésie, Kenya et Pakistan, par exemple). Toutefois, il est important de noter qu'aucun pays ne possède actuellement un système global de suivi et d'évaluation conçu spécifiquement pour suivre les progrès et les impacts de la transformation des systèmes alimentaires nationaux. Des mécanismes de suivi davantage intégrés, capables de rendre compte de la nature multidimensionnelle de cette transformation, doivent être mis en place. En comblant les lacunes en matière d'information et de suivi, les pays seront mieux à même de déterminer l'efficacité de leurs interventions et les ajustements à apporter.

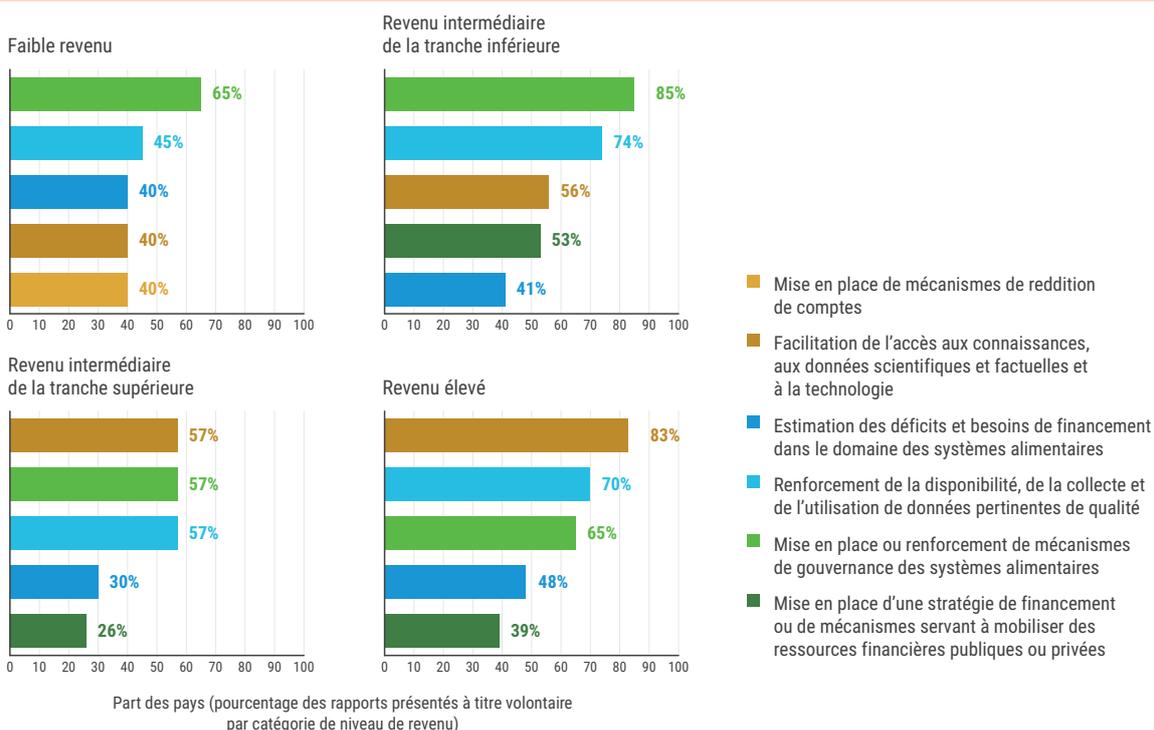
## Commerce

Les pays ont cité l'existence d'un système commercial multilatéral, réglementé, non discriminatoire, ouvert, juste, inclusif, équitable et transparent comme étant un moyen essentiel de garantir la sécurité alimentaire mondiale et nationale. De nombreux pays d'Afrique en particulier ont souligné à quel point il importait d'optimiser les avantages découlant des accords régionaux de libre-échange. Les accords commerciaux peuvent constituer de puissantes incitations à améliorer les résultats en matière de santé publique, d'environnement et de productivité agricole, par exemple, en favorisant la réaffectation des subventions et des incitations non durables. En parallèle de leur action de plaider visant à garder ouverts les circuits commerciaux et les marchés aux fins de la circulation de denrées alimentaires, d'engrais et d'autres intrants et produits agricoles, plusieurs pays mettent en œuvre diverses initiatives dans le domaine du commerce en vue de réduire leur dépendance excessive à l'égard des importations de denrées alimentaires face aux difficultés cumulées, liées au choc de l'offre, à la dévaluation de la monnaie et à la hausse des coûts de transport, qu'ils ont connues au cours des dernières années. En premier lieu, ces initiatives consistent à investir dans le renforcement de chaînes d'approvisionnement plus courtes aux niveaux local et régional et dans les circuits circulaires (réutilisation des sous-produits de l'agriculture, engrais agroécologiques).

**Figure 5: Part des réponses (sur 100 rapports présentés à titre volontaire) à la question 2.2: «Votre pays a-t-il pris l'une des mesures ci-après en vue d'encourager la transformation des systèmes alimentaires?»**



**Figure 6: Part des réponses à la question 2.2 en fonction des catégories de niveau de revenu**



## D. Efforts faits en faveur de la transformation dans les quatre domaines d'action thématiques

### Nourrir toutes les populations: combattre la faim et la malnutrition et promouvoir des régimes alimentaires sains

Il convient de noter qu'en ce qui concerne ce domaine d'action, les priorités des pays semblent varier en fonction de leur niveau de revenu. Les pays à revenu élevé ont souligné l'importance qu'il y avait à promouvoir des régimes alimentaires sains, tandis que les pays à faible revenu ont indiqué donner la priorité à la lutte contre la faim et la malnutrition. Les gouvernements se sont dits conscients qu'il était urgent d'agir face à la crise du coût de la vie et ont pris des mesures à l'appui du droit à l'alimentation, de la nutrition et des repas scolaires (Algérie, Allemagne, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Danemark, États-Unis d'Amérique, Guinée, Kirghizistan, Lettonie, Mali, Népal, Nigéria, Palestine, Pérou, Pologne, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Zambie, par exemple). Des programmes de protection sociale et des filets de sécurité ont également été mis en place, l'accent étant mis en particulier sur les populations les plus vulnérables (Bangladesh, Bénin, Brésil, Chili, Espagne, Éthiopie, Nauru, Nigéria, République centrafricaine, Sierra Leone, Somalie, entre autres). Environ 20 pour cent des rapports nationaux ont mis en évidence des initiatives remarquables visant à réduire le gaspillage alimentaire (Chili, Costa Rica, Espagne, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Malte, Ouganda, Pologne, Qatar, République dominicaine, Sri Lanka, Suisse) et un petit groupe de pays s'est concentré sur la prévention des pertes et gaspillages de nourriture (Allemagne, Danemark, Estonie, Israël, Oman, République de Moldova).





© FAO/Riccardo Gangale

## Promouvoir les solutions fondées sur la nature

Les initiatives relevant de ce domaine thématique portent notamment sur: l'agroécologie (Belgique, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Espagne, Guinée, Hongrie, Madagascar, Mexique, République-Unie de Tanzanie, Suisse, Uruguay, Viet Nam, Zimbabwe), certains pays faisant référence à des politiques nationales relatives à l'agroécologie (Brésil, République-Unie de Tanzanie, Uruguay, Zimbabwe), à des stratégies sur la question (Burkina Faso, République-Unie de Tanzanie, Suisse) ou à des plans connexes (Uruguay); l'agriculture régénératrice (Éthiopie, Israël, Pérou, Qatar); l'agriculture biologique (Allemagne, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Espagne, Gambie, Géorgie, Japon, Lesotho, Malte, Pakistan, Palaos, Pérou, Philippines, Pologne, République de Moldova, Soudan, Suisse), certains exemples intéressants de politiques (Brésil, Malte, Ouganda) et de plans nationaux (Malte, Pérou) étant à signaler; l'agriculture de conservation (Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Nigéria, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Timor-Leste, Zimbabwe); l'agroforesterie (Cameroun, Kenya, Mali, Nigéria, Pérou). Ces initiatives sont associées à des interventions axées sur la remise en état des terres, la gestion de l'eau et la santé des sols. En outre, l'approche «Une seule santé» constitue un objectif explicite de certaines politiques (telles que la Stratégie «Une seule santé» au Danemark) et collaborations (Sierra Leone) et de certains projets de recherche en cours (République démocratique populaire lao).

La majorité des pays ont concentré leur attention sur la production végétale et la diversification des cultures pour promouvoir les solutions fondées sur la nature et renforcer la résilience de leurs systèmes alimentaires. Certains pays ont également accordé la priorité à l'élevage et à la pêche durables (Costa Rica, Espagne, Japon, Kenya, République de Corée, République dominicaine, Samoa, Uruguay, notamment), y compris au concept d'aliments «bleus», autrement dit les aliments d'origine aquatique (Îles Marshall, Kenya, Madagascar, Nauru, Palaos, par exemple). En outre, les avancées technologiques favorisant une croissance durable de la productivité ont été incorporées dans des stratégies nationales.

## **Favoriser les moyens d'existence équitables, le travail décent et l'autonomisation des communautés**

Un tiers des pays ayant présenté un rapport (37) ont cité des initiatives visant spécifiquement à : créer des emplois, notamment des emplois verts (Fidji et Nigéria); accroître les revenus des agriculteurs (Géorgie, Lettonie, Pologne); améliorer les débouchés dont bénéficient les femmes dans les systèmes alimentaires et accroître la participation des jeunes dans les entreprises de production alimentaire (Bangladesh, Chili, Équateur, Éthiopie, Géorgie, Iraq, Jordanie, Nigéria, Ouzbékistan, Palaos, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Zimbabwe, entre autres). Les interventions menées portaient sur : l'assistance financière aux petits exploitants opérant une transition vers une agriculture à vocation commerciale (Éthiopie, Nigéria); la certification des terres dans le respect de l'égalité des droits entre femmes et hommes (Éthiopie); une réforme fiscale visant à officialiser le statut des petits exploitants et la fourniture d'une protection sociale pour les plus petites entreprises (Palaos); l'offre d'une couverture aux travailleurs des secteurs structuré et non structuré (Bangladesh); la hausse du salaire minimum pour les travailleurs du secteur du sucre (République dominicaine); la révision de la réglementation en vue de garantir les droits des travailleurs saisonniers (Finlande); le versement direct de paiements issus de fonds publics pour accroître les revenus des ménages agricoles (République de Corée); la fourniture d'une aide sous forme de revenu de base pour offrir un filet de sécurité aux agriculteurs (Espagne).

## **Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et aux stress**

Face aux chocs, les pays ont adopté une approche globale des systèmes alimentaires qui recouvre les composantes, les processus et les parties prenantes intervenant dans la production, la distribution et la consommation de denrées alimentaires. Tout en faisant de la sécurité alimentaire et de la résilience une priorité, les pays se sont dits conscients qu'il fallait tenir dûment compte de la question de l'environnement et de la nutrition. Les gouvernements des pays importateurs de denrées alimentaires se sont employés à renforcer la résilience et à réduire la dépendance de ces pays en diversifiant leurs sources d'approvisionnement alimentaire et en stimulant la production alimentaire intérieure. En outre, la perturbation des marchés mondiaux des engrais a motivé des efforts visant à encourager l'utilisation efficace des engrais (Chili, Espagne, Japon, République de Corée) et à envisager l'utilisation de produits biologiques (Bangladesh, Bhoutan, Burkina Faso, Cameroun, Pakistan, Timor-Leste).

La moitié environ des pays reconnaissent qu'il est urgent d'adapter les systèmes alimentaires au changement climatique et de promouvoir la résilience environnementale. Des mesures ont été prises dans les domaines de la remise en état des terres (Chili, Îles Marshall, Niger, Ouganda), de la gestion de l'eau (Cambodge, Guatemala, Guinée, Kenya, Lesotho, Madagascar, Ouganda, République-Unie de Tanzanie) et de la santé des sols (Chili, Costa Rica, Espagne, Éthiopie, Guatemala, Libéria, Nauru, Ouganda, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Timor-Leste, Uruguay).

## E. Difficultés persistantes

### Crise complexe et contextes nationaux fluctuants

Le contexte de crise complexe que l'on constate actuellement a fait de l'impératif d'adaptation continue une nécessité plus pressante que jamais pour les pays. Nombre d'entre eux ont cependant déclaré peiner à s'assurer l'appui politique nécessaire en vue d'intervenir face aux crises et d'opérer des changements à long terme dans les systèmes alimentaires.

De plus, les transitions au sein des gouvernements et des administrations peuvent sérieusement freiner la transformation des systèmes alimentaires dans le pays concerné. Autant de contextes dans lesquels la transformation des systèmes alimentaires est entravée par des obstacles particuliers. Les changements à la tête des États et des administrations peuvent nuire à la continuité des travaux et ainsi entraîner des retards ou une évolution des priorités. Dans environ 15 pour cent des pays ayant connu de tels changements au cours des deux dernières années, les feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires ont joué un rôle crucial en facilitant l'obtention d'engagements de la part des nouvelles équipes en faveur de l'objectif de transformation.

### Mise en œuvre des feuilles de route et intégration et cohérence des politiques

Dans certains pays, l'approbation de nouvelles politiques ou lois ou de nouveaux plans de mise en œuvre par le gouvernement est en suspens. Le processus de mise en œuvre de ces plans nécessite du temps et des efforts, en particulier dans les cas où les politiques sont contestées ou lorsque les ressources financières et techniques font défaut. Ces difficultés sont plus prononcées dans les petits États insulaires en développement (PEID) et dans les pays en proie à des conflits.



## Financement

L'accès aux fonds et leur mobilisation continuent de poser problème à de nombreux pays et à de nombreuses parties prenantes intervenant dans la transformation des systèmes alimentaires. La mobilisation de ressources financières adéquates est vitale si l'on veut mettre en place des mesures porteuses de transformation, favoriser l'innovation et transposer à plus grande échelle des initiatives pouvant mener à des changements durables au sein des systèmes alimentaires. Or, le caractère fragmenté des sources et des mécanismes de financement ajoute à la complexité du processus. Les pays comptent généralement sur une combinaison de sources de financement intérieures, internationales, publiques et privées, chacune étant assortie de critères, de procédures et de priorités distincts. Il peut être particulièrement compliqué de s'orienter parmi ces différentes solutions et d'aligner les diverses sources de financement sur les objectifs et les stratégies de la transformation des systèmes alimentaires.

La création d'une structure de financement unifiée là où les sources de financement sont actuellement morcelées constitue une étape essentielle de la transformation des systèmes alimentaires. Le rapport de la Banque mondiale intitulé *The Financing Landscape for Agricultural Development* (Situation du financement du développement de l'agriculture), paru en décembre 2020, révèle que l'écosystème du soutien financier à l'agriculture est très fragmenté: il repose sur de nombreuses activités d'aide menées à petite échelle, en particulier par des donateurs bilatéraux. En 2018, par exemple, les donateurs bilatéraux du Comité d'aide au développement ont fait état de 13 649 activités d'aide au total pour l'agriculture, le financement moyen étant de 0,5 million d'USD par activité, tandis que les donateurs multilatéraux ont cumulé 2 275 activités d'aide, pour un financement moyen de 1,2 million d'USD<sup>19</sup>. De même, on constate, au niveau des pays, une abondance de petits projets non coordonnés, qui engendrent des coûts de transaction élevés pour les pays bénéficiaires et sont une source de pertes d'efficacité dans la réalisation des objectifs communs liés aux ODD.

---

<sup>19</sup> *The Financing Landscape for Agricultural Development*. Disponible à l'adresse: <https://wfpc.sanford.duke.edu/wp-content/uploads/sites/15/2022/05/AgDevFinancing-WFPC-Dec2020.pdf>.



## Capacité technique

Les défauts de capacité technique constituent un obstacle. Le manque de personnel qualifié doté des compétences nécessaires pour mettre en œuvre des approches systémiques est un problème épineux pour les pays qui tentent d'opérer une transformation des systèmes alimentaires. Les rapports nationaux indiquent que les pays à faible revenu, en particulier, ont des difficultés à accéder à l'assistance technique qui permettrait de pallier ces insuffisances en matière de capacités. La transformation des systèmes alimentaires nécessite l'intervention de personnes ayant une compréhension profonde des interactions complexes et des relations d'interdépendance qui ont cours au sein de ces systèmes. Ces professionnels devraient être dotés des compétences nécessaires pour mettre en œuvre une approche globale, qui tienne compte des facteurs sociaux, économiques, environnementaux et culturels, afin d'être en mesure d'orienter des interventions porteuses de transformation. Malheureusement, de nombreux pays manquent de personnel ayant ces qualifications, ce qui freine la mise en œuvre de ces approches et en limite d'efficacité et l'efficacité. Toutefois, le renforcement des capacités du personnel est en cours. Au total, 80 pour cent des pays ont fait part de leur intention de développer ces capacités au cours des deux prochaines années à l'échelle nationale et infranationale.

## Infrastructure

De nombreux pays à faible revenu rencontrent des difficultés de taille au sein de leurs systèmes alimentaires en raison du manque d'infrastructures adéquates pour le stockage, le transport et la transformation des denrées alimentaires. Ces lacunes compromettent la circulation efficace des denrées depuis les lieux de production jusqu'aux marchés, ce qui entraîne des pertes avant et après récolte, limite l'accès aux marchés et accroît le gaspillage de nourriture. Pour remédier à ces insuffisances en matière d'infrastructure, des investissements massifs s'imposent.

## **Instauration d'un climat de confiance et engagement à long terme en faveur de la transformation et du changement**

Les professionnels œuvrant à l'échelle des pays font face à des dilemmes lorsqu'il s'agit de mettre sur pied et de coordonner des processus inclusifs et participatifs pour la transformation des systèmes alimentaires. Ces difficultés découlent du fait que ces tâches complexes nécessitent de mobiliser des parties prenantes diverses, de tenir compte d'intérêts divergents et de s'assurer que les processus de décision soient transparents et équitables.

L'un des principaux obstacles rencontrés est la lourde charge de travail que représentent la mise sur pied et la coordination de processus inclusifs. Des efforts doivent être faits pour recenser et mobiliser les parties prenantes pertinentes et les autres acteurs concernés. Il faut du temps, des ressources et un personnel dédié pour mener les activités de coordination et de facilitation nécessaires. Afin d'assurer l'inclusivité des processus et la participation de chacun, il convient de remédier aux déséquilibres de pouvoir et d'instaurer un climat de confiance. Il arrive souvent que les différents acteurs des systèmes alimentaires ne jouissent pas tous de la même influence, des mêmes ressources et d'un accès égal aux processus de décision. Il est crucial de créer un espace sûr et inclusif dans lequel toutes les parties prenantes se sentent libres de faire connaître leur point de vue, de faire profiter les autres de leurs connaissances et de leurs compétences techniques, et de participer activement à la prise de décisions.

Le processus de transformation étant de nature à s'étaler dans le temps, il en résulte des difficultés pour les professionnels qui y prennent part. L'obtention de changements profonds et durables au sein des systèmes alimentaires nécessite un engagement à long terme et de la persévérance. La transformation n'aura pas lieu en un jour; au contraire, elle passe par l'adoption de mesures progressives et d'approches adaptatives ainsi que par un apprentissage continu. Il convient de modérer les attentes, de faire prendre conscience du fait que le processus de transformation s'inscrit dans la durée, et d'entretenir la volonté et la motivation des acteurs et des parties prenantes tout au long de ce parcours.

## F. La voie à suivre: accélérer l'utilisation efficace des moyens de mise en œuvre et décomposer les mécanismes de la transformation

Le *Rapport mondial sur le développement durable 2023* met l'accent sur la nécessité d'adopter des stratégies consistant à recenser et à réduire le plus possible les obstacles à la transformation des systèmes alimentaires<sup>20</sup>. Ces stratégies devraient tirer parti des rôles multiples et complémentaires que différents acteurs et différentes entités peuvent jouer, et exploiter leurs compétences techniques, leurs ressources et leur influence en vue d'opérer une transformation plus globale et plus efficace.

En outre, le *Rapport mondial sur le développement durable 2023* souligne à quel point il importe de parvenir à des solutions évolutives et d'employer des moyens de mise en œuvre spécifiques à chaque phase de la transformation, à savoir l'émergence, l'accélération et la stabilisation. Ces moyens de mise en œuvre comprennent des mécanismes de gouvernance, des instruments économiques et financiers, des innovations scientifiques et technologiques, des actions individuelles et collectives et le renforcement des capacités. Ces différents leviers, qui se renforcent mutuellement, devraient être mis à profit de façon stratégique tout au long du processus de transformation pour favoriser les progrès et surmonter les difficultés.

La transformation des systèmes alimentaires peut avoir des incidences sur les autres secteurs et systèmes, tels que l'environnement, l'économie et les dynamiques sociales. Pour gérer ces interactions, il convient de procéder à une planification d'ensemble, de collaborer, de réfléchir aux éventuels arbitrages à réaliser et de prendre en compte les effets de synergie et les retombées à l'échelle internationale. En outre, il est important de pouvoir faire face à la résistance et aux réactions politiques qui peuvent se faire jour en raison d'une opposition au changement. La recherche d'un large soutien au sein de la société et la mobilisation des parties prenantes, ainsi qu'une communication efficace sur les avantages de la transformation, peuvent aider à surmonter ces obstacles.

Dans le cadre de la transition vers des systèmes alimentaires durables, l'accent doit être mis sur les objectifs suivants: permettre un accès plus équitable à des aliments nutritifs et sains dans le monde, réduire les pertes et gaspillages alimentaires, s'assurer que les systèmes alimentaires apportent une contribution positive à la nature et à l'environnement et renforcer la résilience des systèmes alimentaires.

---

<sup>20</sup> *Rapport mondial sur le développement durable 2023*. Disponible en anglais à l'adresse: <https://sdgs.un.org/sites/default/files/2023-06/Advance%20unedited%20GSDR%2014June2023.pdf>.



## CHAPITRE 3

# SOUTIEN PRÊTÉ PAR LES COALITIONS D'ACTION ET L'ÉCOSYSTÈME D'APPUI

Au total, 31 coalitions autonomes et indépendantes se sont constituées à la suite du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Parmi elles, 27 coalitions ont répondu à une enquête réalisée par le Pôle de coordination en mai 2022, ce qui a abouti à la création du premier recueil d'informations sur les coalitions d'action agissant en faveur des systèmes alimentaires. L'objectif premier de ces coalitions est de favoriser la réalisation des 17 ODD – nombre d'entre elles contribuant à la concrétisation de l'ODD 2 (Élimination de la faim) et de l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) – en facilitant la mise en œuvre des feuilles de route nationales.

En juillet 2023, 131 pays membres, dont l'Union africaine et l'Union européenne, étaient membres d'une ou de plusieurs coalitions. Les coalitions regroupent une multitude d'acteurs. Elles sont dirigées par des États membres, par des organismes, fonds ou programmes des Nations Unies ou par d'autres organisations ou groupes d'organisations. En moyenne, une coalition est dirigée par cinq organisations/pays membres. Certaines coalitions comptent également des villes et des entités locales parmi leurs membres. Le Pôle de coordination a créé un recueil numérique sur les coalitions pour permettre aux États membres et aux parties prenantes et acteurs des systèmes alimentaires de trouver aisément les coalitions pouvant les intéresser et faciliter ainsi une collaboration utile et efficace<sup>21</sup>.

Il est difficile d'estimer la valeur ajoutée apportée par les coalitions, car il n'existe pas d'indicateurs de mesure convenus d'un commun accord et car les coalitions sont très diverses. Toutefois, prises ensemble, les coalitions ont renforcé la suite donnée au Sommet sur les systèmes alimentaires, bien qu'à des degrés différents.

Le bilan des travaux menés par les coalitions ces deux dernières années, établi à partir des rapports des coalitions mêmes, montre que ces entités ont travaillé principalement dans trois grands domaines: transmission des enseignements tirés de l'expérience, des pratiques optimales et des capacités (89 pour cent); facilitation de l'harmonisation et de la cohérence (84 pour cent); mobilisation des parties et de la volonté politique (79 pour cent). En outre, les coalitions se sont attachées à encourager les investissements coordonnés (69 pour cent), à créer des réseaux du niveau local au niveau mondial (69 pour cent) et à mobiliser des ressources (26 pour cent). Leur action a souvent consisté à faciliter l'élaboration de politiques, les activités de sensibilisation, l'apprentissage entre pairs, les travaux d'analyse et le suivi et l'évaluation.

---

<sup>21</sup> *Compendium of Food Systems Coalitions* (Recueil d'informations sur les coalitions agissant en faveur des systèmes alimentaires). Disponible en anglais à l'adresse: <https://www.unfoodsystemshub.org/hub-solution/compendium-of-food-systems-coalitions/en>.

**Au niveau mondial**, les coalitions jouent un rôle déterminant en intervenant dans la sphère de l'élaboration des politiques pour mettre en avant l'importance de la transformation des systèmes alimentaires. En vue d'influencer les documents de politique générale de la communauté internationale et de l'ONU, de donner la priorité à l'action collective et d'obtenir un engagement politique, les coalitions cherchent à orienter le discours mondial, à faire en sorte que le point de vue des personnes touchées soit au cœur des manifestations et des débats mondiaux, à établir des réseaux d'action mondiaux et à faciliter le partage et la gestion des connaissances.

**Au niveau régional**, les coalitions s'attachent à donner aux instances régionales les moyens de promouvoir le partage des connaissances, de l'expérience, des compétences techniques et des enseignements tirés dans le cadre de la mise en œuvre des feuilles de route nationales. Tous ces éléments seront des outils précieux pour encourager l'adoption de solutions régionales à des problèmes propres aux pays.

**Au niveau des pays**, les coalitions privilégient l'apport d'un appui technique à la mise en œuvre des feuilles de route nationales. Dans 100 pays, elles ont fourni des analyses techniques, des modèles et d'autres méthodes afin d'éclairer des choix en matière de politiques et d'aider à concevoir, dans le domaine des systèmes alimentaires, des stratégies, des plans d'investissement et des plans de mise en œuvre susceptibles d'être financés, de façon à mobiliser des ressources pour permettre la mise en œuvre et faciliter les dialogues et le renforcement des capacités au niveau national.



Les coalitions contribuent de manière déterminante à faire progresser la transformation dans les domaines d'action définis lors du Sommet sur les systèmes alimentaires. Voici quelques exemples:

**Nourrir toutes les populations:** mettre en avant l'importance d'accéder à des aliments sains, nutritifs et sans danger; encourager les initiatives de repas scolaires dans divers pays; plaider en faveur de l'intégration des aliments «bleus»/d'origine aquatique dans les mesures prises pour stimuler la transformation des systèmes alimentaires.

**Promouvoir les solutions fondées sur la nature:** faciliter l'adoption de pratiques d'agroforesterie qui favorisent la régénération et encourager les investissements dans la santé des sols; mettre au point des protocoles normalisés pour mesurer les pertes et gaspillages de nourriture; concourir à l'élaboration et à l'application de politiques relatives aux transitions agroécologiques.

**Favoriser les moyens d'existence équitables et l'autonomisation des communautés:** contribuer à l'élaboration et à l'analyse des politiques, en particulier dans le domaine de la protection sociale.

**Renforcer la résilience face aux vulnérabilités et aux chocs:** encourager l'intégration de mesures de résilience dans les stratégies, politiques et plans nationaux; fournir des évaluations scientifiques et des directives opérationnelles face aux difficultés propres au contexte en matière de vulnérabilités et de chocs.

Les coalitions ont ainsi facilité le recours aux moyens **de mise en œuvre** dans les pays, comme le montrent les principales initiatives ci-après:

- **Financement:** augmenter le financement national en élaborant des stratégies de financement viables et en promouvant des modes de financement novateurs: établir un mécanisme de financement important à l'appui des produits alimentaires aquatiques, en collaboration avec les donateurs et investisseurs privés, bilatéraux et multilatéraux.
- **Innovation:** unir les acteurs autour d'un programme d'action en matière d'innovation agricole; accroître l'importance accordée aux pratiques salutaires pour la nature et à l'innovation dans la mise en place de systèmes agroalimentaires durables et résilients à l'échelle mondiale.
- **Interface entre la science et les politiques:** traduire les connaissances scientifiques en mesures concrètes en coopérant avec le secteur privé et les agents de vulgarisation.
- **Renforcement des capacités:** mener des initiatives qui favorisent l'enrichissement mutuel et l'apprentissage entre les pays.
- **Données:** mettre à profit les capacités et l'expertise mondiale du secteur public et du secteur privé afin que les décisions soient prises et les politiques appliquées sur la base de données.



© FAO/Alessia Pierdomenico

Les coalitions indiquent également avoir rencontré des difficultés qui doivent être résolues si l'on veut continuer à accomplir des progrès. Parmi ces difficultés, on peut citer le manque d'interactions entre les coordonnateurs nationaux, le manque de coordination entre les parties prenantes, l'insuffisance des politiques nationales et le manque de cohérence des politiques, les obstacles à la transposition à plus grande échelle des modèles qui fonctionnent, les innombrables demandes d'appui et le manque de fonds et de ressources. Afin de surmonter ces difficultés et d'avoir un impact concret, les coalitions devront planifier de façon stratégique leurs priorités pour les deux prochaines années et chercher à faire plus que d'induire des changements progressifs.

L'un des principaux objectifs de la création de coalitions était de réduire la fragmentation au sein de l'écosystème d'appui des systèmes alimentaires en rassemblant un large éventail d'initiatives, de partenariats et d'acteurs. La fragmentation a souvent pour conséquence un manque de prise en compte des interactions complexes et dynamiques entre les acteurs du système alimentaire et entre les systèmes interdépendants en matière de santé, d'éducation, de protection sociale et autres.

Pendant la période 2021-2023, les coalitions se sont efforcées d'encourager l'harmonisation, de limiter autant que possible la fragmentation et de promouvoir la collaboration. Elles ont certes progressé dans cette tâche colossale et collaboré entre elles à de nombreuses occasions, mais il reste encore beaucoup à faire pour remédier à la fragmentation. Si l'on veut venir à bout de ces difficultés durant la prochaine période biennale, les coalitions recommandent de resserrer les liens et la collaboration, d'éliminer les obstacles et d'harmoniser les efforts en s'appuyant sur une vision d'ensemble. Elles soulignent les problèmes posés par les coûts de la coordination et de la promotion d'une approche systémique de la transformation.

Depuis sa création, le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires collabore étroitement avec les coalitions et d'autres acteurs et fait le lien entre eux, afin de mieux faire connaître ces structures d'appui aux coordonnateurs nationaux et de faciliter la production et le partage de connaissances. Afin d'améliorer la coordination et les stratégies, il pourrait faciliter davantage la mise en correspondance des besoins des pays et des coalitions compétentes et à même de prêter une assistance. La rationalisation des coalitions pourrait contribuer à éviter la multiplication inutile des efforts et permettre que des stratégies ciblées soient adoptées pour répondre de façon efficace et efficiente aux besoins prioritaires des pays.

Toutes les possibilités offertes par les coalitions n'ont pas encore été exploitées, en particulier au niveau des pays, compte tenu des attentes et des objectifs ambitieux et du temps nécessaire pour opérer et observer les changements. À l'avenir, la collaboration entre les systèmes et la pensée systémique devraient être renforcées en vue d'éviter les doublons et la fragmentation et de réduire les coûts de transaction qu'engendrent des activités de communication à l'intention des pays nombreuses et mal coordonnées. Il faudrait investir davantage dans le suivi, l'obligation de rendre des comptes et l'apprentissage afin que l'on puisse évaluer de façon transparente les effets des travaux d'une coalition, surtout au niveau des pays. En outre, les coalitions doivent continuer d'apporter des contributions importantes à l'action menée en faveur de la transformation à l'échelle mondiale et poursuivre leur collaboration prometteuse avec des organes régionaux.





## CHAPITRE 4

# SOUTIEN INTÉGRÉ PRÊTÉ PAR LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

### A. Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et Équipe spéciale des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

Le Pôle de coordination a été établi immédiatement après le Sommet sur les systèmes alimentaires afin de faciliter les activités y donnant suite. Il axe ses travaux sur six fonctions essentielles: facilitation de la mise en œuvre des feuilles de route nationales, mobilisation de l'écosystème mondial d'appui, renforcement des moyens de mise en œuvre, communication, sensibilisation en faveur de la transformation des systèmes alimentaires, et direction éclairée.

Depuis sa création, il a mobilisé les coordonnateurs nationaux dans le cadre de dialogues sur les solutions pour les systèmes alimentaires, tenus chaque mois au niveau mondial, ainsi que de rencontres régionales trimestrielles et de réunions régionales en présentiel. Des échanges au niveau des pays ont également facilité une compréhension plus détaillée des besoins d'assistance technique et financière des pays, ce qui a permis d'offrir une assistance multidimensionnelle et personnalisée en tirant parti de la présence des Nations Unies existante, sous la houlette des coordonnateurs résidents des Nations Unies, ainsi qu'en mettant à profit l'écosystème d'appui. En juillet 2023, le Pôle de coordination soutenait 14 projets dans divers pays afin d'aider ces derniers et l'écosystème d'appui à accélérer la mise en œuvre des feuilles de route nationales. En outre, le Pôle et ses partenaires ont mis au point un outil novateur servant à cartographier les écosystèmes d'appui des systèmes alimentaires dans les pays (institutions et activités), ce qui peut faciliter la prise de décisions et les efforts de coordination des pouvoirs publics en aidant à déterminer les facteurs de réussite ou les difficultés, les synergies potentielles ainsi que les arbitrages et doublons. L'objectif est que l'outil, qui est actuellement mis à l'essai dans un pays, soit disponible dans tous les pays au début de 2024.

En faisant fond sur les aboutissements du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, le Pôle de coordination a également cherché à mobiliser un vaste éventail de parties prenantes, dont deux groupes consultatifs: le Groupe consultatif de mobilisation et de mise en réseau des parties prenantes, composé de représentants des producteurs, des femmes, du secteur privé, des jeunes et des peuples autochtones, et le Comité consultatif scientifique, composé de 29 scientifiques.



© FAO/Alessia Pierdomenico

En préparation du Bilan 2 ans après, le Pôle de coordination a organisé, en coopération avec les commissions régionales de l'ONU et d'autres partenaires régionaux, une série de cinq réunions préliminaires régionales à Niamey (27 février 2023), à Beyrouth (13 mars 2023), à Genève (28 mars 2023), à Bangkok (30 mars 2023) et à Santiago (25 avril 2023)<sup>22</sup>. En prenant part à ces consultations, qui ont rassemblé quelque 800 participants, les coordonnateurs nationaux ont contribué à définir la vision et la feuille de route du Bilan 2 ans après. Les cinq réunions ont été complétées par la 4e Conférence mondiale du Programme pour des systèmes alimentaires durables du réseau One Planet (Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, qui s'est tenue à Hanoï (Viet Nam) du 24 au 27 avril 2023 et marquait une étape importante en vue du Bilan 2 ans après.

Ces deux dernières années, l'Équipe spéciale des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, actuellement coprésidée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et rassemblant plus de 40 organismes des Nations Unies, a continué d'offrir un cadre pour mettre en lien et stimuler les actions porteuses de transformation au sein du système des Nations Unies et coordonner les activités avec d'autres parties prenantes afin d'encourager la mise à disposition de connaissances et de compétences techniques sur les systèmes alimentaires qui faciliteront l'action des pays.

---

<sup>22</sup> <https://www.unfoodsystemshub.org/docs/unfoodsystemslibraries/stocktaking-moment/regional-preparatory-meetings/synthesis-report-regional-preparatory-meetings-of-the-unfss-2.pdf>.

## B. Soutien prêté par le système des Nations Unies aux niveaux mondial, régional et national

Au niveau de leur siège, les organismes des Nations Unies font des systèmes alimentaires une priorité et prennent des mesures concrètes pour les intégrer à leurs principaux domaines de travail, notamment dans le cadre de remaniements internes. Par exemple, des divisions et départements ont été établis à la FAO (Division des systèmes alimentaires et de la sécurité sanitaire des aliments) et à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (Groupe de la sécurité alimentaire et des systèmes alimentaires). En outre, de nouvelles stratégies ont été adoptées, telles que la stratégie du PNUE pour des systèmes alimentaires durables<sup>23</sup>, la stratégie d'action multisectorielle dans les systèmes alimentaires par l'intermédiaire de l'unité de l'OMS consacrée à la question<sup>24</sup>, l'initiative «Une seule santé»<sup>25</sup> ou encore la stratégie mondiale de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments (2022-2030)<sup>26</sup>. Ces changements institutionnels facilitent la collaboration interinstitutions et permettent d'appliquer des approches intégrées qui transcendent les cloisonnements traditionnels et englobent des domaines tels que l'écologie, le climat, la santé, la nutrition, l'agriculture, la protection sociale, l'entrepreneuriat agricole et l'éducation.

Les organismes se sont réunis pour donner la priorité aux systèmes alimentaires lors d'importantes conférences et réunions mondiales, notamment la Conférence des Nations Unies sur l'océan, la 15<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15), la Conférence des Nations Unies sur l'eau, la manifestation Stockholm+50, le Sommet mondial de la santé et la 27<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27). L'ONU a joué un rôle central dans l'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui comprend 23 cibles à atteindre dans les systèmes alimentaires pour inverser la perte de biodiversité d'ici 2030. L'importance accrue du sujet après la tenue du Sommet sur les systèmes alimentaires est également mise en lumière par la place de plus en plus grande qu'il occupe dans les travaux du forum politique de haut niveau pour le développement durable.

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale reste un acteur essentiel de la convergence des politiques au niveau mondial, dans le système des Nations Unies et en dehors. Un vaste ensemble de cadres stratégiques intégrés et approuvés et de recommandations fondées sur des éléments factuels, portant sur plus de 20 thématiques transversales (gouvernance des régimes fonciers, climat, crises prolongées, jeunes, pertes et gaspillages de nourriture, eau, investissement responsable, nutrition, biocarburants, agroécologie, petits exploitants, etc.), donnent aux décideurs et aux autres parties prenantes des conseils utiles pour adopter une approche des systèmes alimentaires axée sur des leviers sectoriels.

---

23 [https://www.unep.org/regions/asia-and-pacific/regional-initiatives/supporting-resource-efficiency/asia-pacific-roadmap-7#:~:text=The%20SFSP%20is%20a%20multi\\_scientific%20institutions%3B%20and%20private%20sector.](https://www.unep.org/regions/asia-and-pacific/regional-initiatives/supporting-resource-efficiency/asia-pacific-roadmap-7#:~:text=The%20SFSP%20is%20a%20multi_scientific%20institutions%3B%20and%20private%20sector.)

24 [https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/multisectoral-actions-in-food-systems#:~:text=The%20multisectoral%20Actions%20in%20Food\\_chain%2C%20and%20monitors%20policy%20implementation.](https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/multisectoral-actions-in-food-systems#:~:text=The%20multisectoral%20Actions%20in%20Food_chain%2C%20and%20monitors%20policy%20implementation.)

25 <https://www.who.int/teams/one-health-initiative.>

26 <https://www.who.int/publications/i/item/9789240057685.>

Les organismes des Nations Unies ont également lancé des appels à l'action face aux situations d'urgence alimentaire, d'insécurité alimentaire et d'émaciation chez les enfants survenues dans le monde. Le Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière a également été établi en réponse aux vastes répercussions de la guerre en Ukraine.

De plus, les organismes des Nations Unies ont activement collaboré en vue de mettre au point des outils et des produits du savoir, tels que le cadre multidimensionnel de gestion du risque mis au point par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Programme alimentaire mondial (PAM), la FAO, le PNUE et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ils ont agi de concert afin de publier des documents stratégiques et des plans conjoints, notamment le Plan d'action conjoint «Une seule santé», exécuté sous la direction de l'Alliance quadripartite (FAO, PNUE, OMS et Organisation mondiale de la santé animale).

Pour ce qui est d'accroître le financement de la transformation des systèmes alimentaires, les organismes des Nations Unies et d'autres acteurs ont investi des sommes considérables. Le Groupe de la Banque mondiale a continué de mettre en œuvre l'initiative qu'il avait lancée en novembre 2020 en faveur des systèmes alimentaires (Food Systems 2030); le FIDA a démarré son 13<sup>e</sup> cycle de reconstitution des ressources avec pour ambition d'augmenter le financement de la transformation des systèmes alimentaires; le Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires et le secrétariat du Fonds commun pour les ODD ont créé un guichet novateur consacré à la transformation des systèmes alimentaires.

Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), la FAO, le PNUE, la coalition Local2030 et de nombreuses autres organisations se sont efforcés de renforcer les partenariats multisectoriels en faveur du développement urbain-rural intégré entretenus par les administrations locales et régionales avec l'appui des autorités nationales. Les acteurs de la collaboration dirigée par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ont également plaidé pour que l'égalité des genres soit promue dans le cadre de la transformation des systèmes alimentaires. Dans la sphère numérique, des organismes, dont l'Union interparlementaire, ont collaboré pour faire progresser l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'agriculture.

L'action menée au niveau régional s'est approfondie ces deux dernières années et a été grandement améliorée par la création de quatre instances régionales: la coalition thématique de l'ONU sur les systèmes alimentaires durables en Europe; la coalition conjoncturelle et thématique sur l'action pour le climat, la résilience et la transformation des systèmes alimentaires en Afrique; l'équipe régionale chargée des systèmes alimentaires en Amérique latine et dans les Caraïbes; le groupe régional de mise en réseau en faveur des systèmes alimentaires en Asie. Ces acteurs régionaux coopèrent avec le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, les organisations régionales et les pays afin d'encourager la collaboration, la cohérence des politiques, la programmation conjointe, le partage des savoirs, le renforcement des capacités, la fourniture de directives techniques et les activités communes de sensibilisation. Ils aident à relever les défis régionaux et transfrontières et à prendre en compte à la fois les dimensions régionale, sous-régionale et nationale.



© FAO/Luis Tato

Des exemples notables d'initiatives régionales sont notamment les suivants: les bilans réalisés en Europe et en Asie centrale pour analyser les aboutissements du Sommet de 2021; l'appui prêté à l'exécution du plan de mise en œuvre et de la feuille de route de l'Année de la nutrition organisée par l'Union africaine; la publication conjointe des rapports annuels donnant une vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Proche-Orient et en Afrique du Nord; les efforts coordonnés faits par six organismes des Nations Unies pour faciliter la mise en œuvre de feuilles de route nationales dans 16 pays d'Amérique latine et des Caraïbes; l'initiative «Gran Chaco Americano», dans le cadre de laquelle les Gouvernements argentin, bolivien et paraguayen ont bénéficié d'un appui en vue d'adopter une vision commune pour transformer leurs systèmes alimentaires, s'adapter au changement climatique et atténuer ses effets, prévenir les conflits et donner plus de moyens d'action aux peuples autochtones.

Les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, qui ont prêté un appui crucial aux pays pour les aider à préparer le Sommet de 2021, étaient également en première ligne des activités donnant suite au Sommet. Immédiatement après la tenue de celui-ci, ils ont intensifié l'appui qu'ils apportaient pour mettre en œuvre les feuilles de route nationales, faire progresser des politiques intégrées sur les systèmes alimentaires, faciliter la prise en compte de la transformation des systèmes alimentaires dans les plans de développement nationaux et exécuter des programmes conjoints, souvent avec l'appui du Fonds commun pour les ODD. De plus en plus de plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable appartenant à la nouvelle génération ont parmi leurs principales priorités la transformation des systèmes alimentaires. De nombreux organismes des Nations Unies ont établi des directives expressément pour favoriser la prise en compte des systèmes alimentaires dans les plans-cadres de coopération. À cet égard, les orientations d'ONU-Nutrition destinées aux équipes de pays des Nations Unies et axées sur des systèmes alimentaires durables et résilients au service de régimes alimentaires sains sont un exemple intéressant.

## C. La place des entités des Nations Unies dans les coalitions et l'écosystème d'appui dans son ensemble

Les organismes des Nations Unies collaborent aussi activement dans le cadre de coalitions d'action, sachant que 26 d'entre eux prêtent un appui direct à celles-ci, ainsi que d'alliances et de réseaux tels que le Réseau mondial contre les crises alimentaires. Les plateformes de collaboration existantes ont également élargi leur champ d'action de façon à inclure les systèmes alimentaires. C'est notamment le cas du Programme intégré sur les systèmes alimentaires relevant de la 8e reconstitution des ressources du Fonds pour l'environnement mondial. Ce programme vise à stimuler la transition vers des systèmes alimentaires durables qui sont respectueux de la nature, résilients et moins polluants, en partenariat avec la FAO et le FIDA. Le Fonds vert pour le climat joue également un rôle crucial, puisqu'il est une source de financement importante s'agissant de transformer les systèmes alimentaires et d'aider les pays en développement à s'acquitter de leurs contributions déterminées au niveau national en matière de réduction des émissions et de résilience face au changement climatique. En outre, en mobilisant des subventions et des financements à des conditions favorables par l'intermédiaire de banques multilatérales de développement (Banque mondiale/Société financière internationale, FIDA, Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement) et d'organismes des Nations Unies (FAO, PAM), le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire permet à ses partenaires de mettre à l'essai des stratégies novatrices et de faciliter des investissements à haut risque et à fort impact dans les systèmes alimentaires.

Une fois le Bilan 2 ans après terminé, le système des Nations Unies jouera un rôle déterminant en aidant les pays à mieux utiliser les moyens de mise en œuvre pour accélérer les progrès. Afin d'améliorer l'efficacité et l'impact de son appui, il devrait envisager d'établir un cadre complet sur les systèmes alimentaires qui serait commun à l'ensemble du système des Nations Unies et comprendrait un mécanisme unifié de communication de l'information qui donnerait des orientations sur les actions coordonnées. Cela permettrait d'harmoniser les activités entre les organismes et d'encourager le renforcement des capacités, la collaboration et les échanges de connaissances entre organismes, États membres et parties prenantes et ainsi de corriger des lacunes importantes.





## CHAPITRE 5

# PROCHAINES ÉTAPES: SOMMET SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PRIORITÉS JUSQU'EN 2025

En 2021, les participants au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires ont lancé un appel vibrant en faveur de la transformation des systèmes alimentaires dans le contexte de la Décennie d'action pour la réalisation des ODD. Ce premier bilan mondial nous apprend que beaucoup peut arriver en deux ans, à une échelle que nous n'aurions pu imaginer auparavant.

Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins et n'avons guère d'autre choix que d'aller de l'avant en menant une action décisive, collective et coordonnée sur plusieurs fronts, afin d'orienter et de mobiliser les efforts pendant la prochaine période biennale. Le succès de cette entreprise dépendra de la volonté politique inébranlable des dirigeants mondiaux et d'un engagement total des acteurs et des institutions de tous les secteurs et de toutes les régions, en particulier celles et ceux qui façonnent – et doivent réformer – l'architecture financière des systèmes alimentaires.

## A. Principales priorités pour la prochaine période biennale

Les **politiques** sont l'instrument grâce auquel les pouvoirs publics façonnent l'avenir de leur nation. Les politiques nationales doivent viser davantage à mettre les systèmes alimentaires au service du bien-être de toutes les personnes et de la planète, dans l'immédiat et à long terme. Les **stratégies et les plans de développement nationaux** peuvent permettre aux systèmes alimentaires d'être au cœur des mesures prises dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des interventions menées face à la multitude de crises qui sévissent actuellement. Conformément aux orientations définies dans les feuilles de route nationales, les politiques et règlements sectoriels, les lois et les projets de loi peuvent être révisés de façon à faciliter la concrétisation d'une vision globale des systèmes alimentaires. Les engagements nationaux en faveur du climat (**contributions déterminées au niveau national et plans nationaux d'adaptation**), **de la nutrition ou de la biodiversité** doivent être mis en relation avec les stratégies de transformation des systèmes alimentaires, sur la base des feuilles de route nationales et inversement. En plus des efforts faits pour accroître l'offre d'aliments nutritifs pour tous, les mesures visant à lutter contre la **malnutrition** sous toutes ses formes devraient être transposées à plus grande échelle au moyen d'une action systémique.

Une **gouvernance inclusive et participative** exige un engagement ciblé en faveur de la réalisation du droit de chacun à une alimentation adéquate. Elle nécessite la mobilisation totale de nombreuses parties prenantes, une collaboration intersectorielle et des procédures transparentes qui garantissent la responsabilité. Dans de nombreux pays et contextes, une méthode très efficace et qui devrait continuer d'être appliquée a consisté à tirer parti des **dialogues nationaux et infranationaux** et à créer un cadre afin que ceux-ci fassent partie intégrante, de façon régulière et pérenne, de la gouvernance des systèmes alimentaires au niveau des pays.

Les **administrations infranationales (provinces, districts, villes et municipalités)** jouent un rôle important dans la mesure où elles veillent à ce qu'il soit dûment tenu compte dans les efforts nationaux des particularités des systèmes alimentaires locaux et des préoccupations prioritaires des populations locales. Ces priorités locales devraient orienter les plans de développement, l'allocation du budget et les plans d'action communs intersectoriels des administrations décentralisées et des prestataires de services.

La solidité des transformations dépend **des connaissances, du niveau de compréhension et des capacités** des acteurs et des institutions qui les opèrent. Le renforcement des capacités et l'élargissement de l'accès aux connaissances spécialisées (science, innovation, savoir-faire, travaux de recherche et exploration) doivent être mieux mis en place, car ils peuvent considérablement accélérer les transitions.

Les participants au Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021 ont demandé que 300 milliards à 400 milliards d'USD supplémentaires soient investis chaque année pour financer la transition mondiale vers des systèmes alimentaires plus sains, plus équitables et plus durables. Ce montant peut certes paraître colossal, mais il est moins impressionnant lorsqu'on considère que la valeur commerciale estimée du secteur alimentaire mondiale est d'environ 10 000 milliards d'USD<sup>27</sup>. Il est crucial de mobiliser, d'allouer et de préserver des **financements** si l'on veut opérer la transition. Face à la marge de manœuvre budgétaire limitée et au déclin de l'aide publique au développement, des solutions efficaces à l'appui de la transformation des systèmes alimentaires sont notamment les suivantes: garantir l'accès au financement ayant un effet catalyseur; analyser les flux de financement public, privé et à des conditions de faveur et déterminer régulièrement s'ils sont propices à des systèmes alimentaires plus durables; éviter les modèles de dépenses par secteur; mobiliser des financements mixtes; réduire les risques afférents aux investissements du secteur privé et de sources non traditionnelles; prendre des mesures rationnelles d'appui à court terme pour aider les producteurs d'aliments qui sont vulnérables; examiner régulièrement et réorienter si besoin l'appui à long terme.

---

<sup>27</sup> *The Food Finance Architecture*, 2021. Disponible en anglais à l'adresse: <https://documents1.worldbank.org/curated/en/879401632342154766/pdf/Food-Finance-Architecture-Financing-a-Healthy-Equitable-and-Sustainable-Food-System.pdf>.



L'accélération et l'accumulation des chocs font qu'il est essentiel de **conjuguer une action de crise et une action à long terme** tout en s'attaquant aux causes structurelles profondes. Cela signifie renforcer la résilience dans l'ensemble des systèmes alimentaires, de la production à la distribution, en passant par la logistique, le stockage et la transformation, et élargir l'accès à la protection sociale, à la couverture sanitaire universelle et à une bonne nutrition, en particulier pour les plus vulnérables. Dans une époque marquée par des crises récurrentes, il sera impératif de renforcer le nexus action humanitaire-développement-paix afin de créer des systèmes alimentaires plus résilients et capables de supporter les multiples risques, vulnérabilités et crises qui menacent et ébranlent les pays et les communautés, en particulier celles et ceux se trouvant dans une situation de fragilité ou de crise prolongée.

**La collaboration régionale et les communautés régionales** offrent des possibilités encore inexploitées d'accroître la portée des efforts nationaux, d'accélérer le partage de connaissances pertinentes et de résoudre les problèmes transfrontières, en particulier en ce qui concerne le commerce. La coopération Sud-Sud, la collaboration régionale et les partenariats public-privé ont la capacité d'encourager les communautés de pratique locales et mondiales.

**L'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et filles** peuvent permettre d'améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition ainsi que l'inclusivité, la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires au profit de tous. Des solutions visant à éliminer les inégalités de genre doivent être mises en place de toute urgence si l'on veut transformer les systèmes alimentaires. Cela signifie faire en sorte que les femmes et les filles contribuent à façonner les systèmes alimentaires, notamment en faisant entendre leur voix, en ayant la liberté d'agir et en jouant un rôle moteur.

## B. Une feuille de route pour l'écosystème mondial d'appui

L'écosystème mondial d'appui riche et varié, qui a donné au Sommet sur les systèmes alimentaires une grande partie de son élan, reste fermement résolu à mettre à profit son expertise, ses ressources et son influence pour permettre des transformations en profondeur sous la houlette des gouvernements. Les préparatifs réalisés en vue du Bilan 2 ans après mettent en lumière une accélération de l'action selon des orientations très précises.

L'efficacité et l'impact d'une **meilleure coordination des organismes ayant leur siège à Rome et de l'ensemble de la structure d'appui des Nations Unies en faveur des systèmes alimentaires** pourraient être accrus grâce à un cadre mondial plus solide de mise en œuvre intégrée qui définisse les stratégies et les objectifs communs concernant la transformation des systèmes alimentaires, donne des indications, notamment d'harmonisation, aux fins de la coordination des différents organismes concernés, encourage la communication régulière et simplifie les structures. Associé à un autre cadre commun de communication de l'information qui définit des indicateurs de performance clés, des mécanismes de collecte de données et des calendriers d'établissement de rapports pour suivre les progrès et mesurer l'impact, le cadre de mise en œuvre permettra d'améliorer l'élaboration de rapports communs et le respect des obligations redditionnelles. Il sera déterminant d'approvisionner en ressources le guichet du Fonds commun pour les ODD consacré à la transformation des systèmes alimentaires en vue de permettre aux équipes de pays des Nations Unies de prêter un appui coordonné et adapté au contexte.

Le Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires continuera de jouer son rôle de coordination et de s'attacher à:

- renforcer les capacités du réseau des coordonnateurs nationaux des dialogues sur les systèmes alimentaires afin d'orienter les processus nationaux de transformation;
- intégrer l'écosystème d'appui aux systèmes alimentaires et donner des conseils aux coalitions, à l'Équipe spéciale des Nations Unies et à d'autres acteurs sur l'harmonisation de leur action au profit de la transformation des systèmes alimentaires nationaux;
- tirer parti de l'écosystème d'appui et des parties prenantes du secteur scientifique en vue d'encourager des processus de transformation des systèmes alimentaires qui soient multipartites et fondés sur des données factuelles.

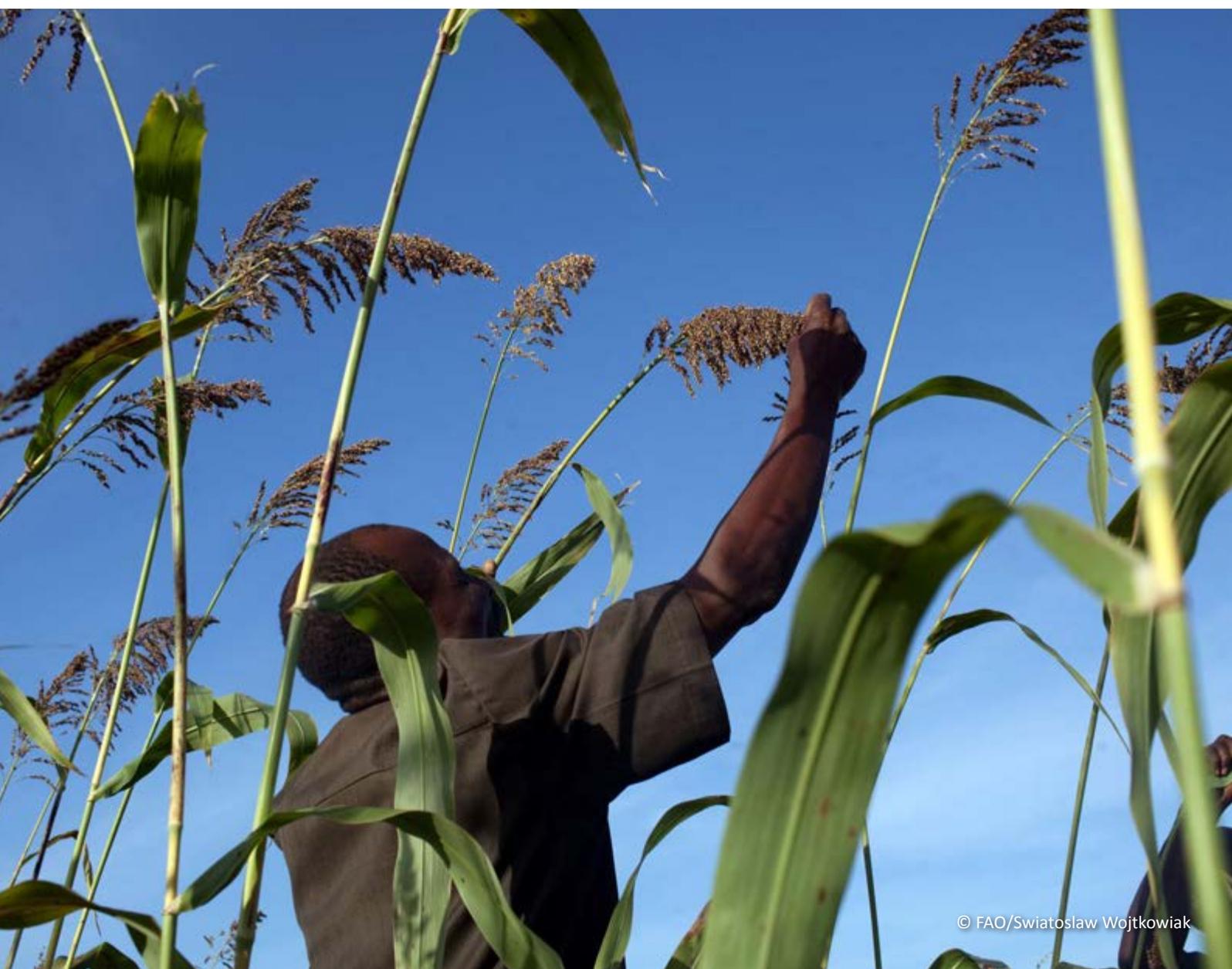
Le système des Nations Unies continuera de prêter un appui au **Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires** et d'agir par son intermédiaire, de sorte que le Pôle exploite pleinement son mandat de mobilisation et de renforcement des capacités en vue d'aider les États membres à mettre en œuvre des feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires.

Les investissements des partenaires de développement et des institutions financières internationales dans des systèmes alimentaires durables peuvent grandement contribuer à concrétiser la vision des feuilles de route nationales en une action dotée de ressources. L'un des investissements les plus efficaces pour aider les pays à démarrer une transformation solide des systèmes alimentaires consiste à contribuer aux **instruments de financement qui ont un effet catalyseur**, comme le guichet du Fonds commun pour les ODD consacré à la transformation des systèmes alimentaires. **Les institutions financières internationales, les banques multilatérales de développement** et les banques nationales de développement peuvent changer la donne en élargissant véritablement l'accès au financement de la transformation des systèmes alimentaires au profit des pays qui en ont le plus besoin, et ce en appliquant des taux d'emprunt plus souples et plus favorables et en relevant les limites d'emprunt. Dans le contexte de la réforme de l'architecture financière internationale, le FIDA ainsi que la Banque mondiale et les banques multilatérales de développement qui en sont partenaires appellent l'attention sur l'importance critique qu'il y a à financer la transformation des systèmes alimentaires en vue d'atteindre les ODD et de concrétiser l'Accord de Paris sur le climat. L'objectif est: d'accroître la part d'aide publique au développement destinée aux systèmes alimentaires; d'augmenter le capital des banques de développement multilatérales, régionales et nationales et des institutions financières internationales qui allouent des financements à long terme et à des conditions très favorables au bénéfice des systèmes alimentaires; de faciliter l'apport de droits de tirage spéciaux aux pays qui en ont le plus besoin par l'intermédiaire des institutions financières internationales afin de créer des liquidités supplémentaires à investir dans les systèmes alimentaires. L'un des aboutissements immédiats du Bilan 2 ans après doit impérativement consister à faciliter l'accès des pays à des informations exhaustives sur les guichets de financement consacrés à la transformation des systèmes alimentaires.

Pour encourager le processus nécessaire de découverte mutuelle et de renforcement de la confiance, dans le cadre duquel la perspective des producteurs, des jeunes, des groupes de femmes, du secteur privé et des peuples autochtones devient centrale, il sera important de tirer des enseignements des pratiques optimales en matière de collaboration et de dialogue efficaces, **multipartites** et multisectoriels. Les promesses d'action ambitieuses prises lors du Sommet sur les systèmes alimentaires par divers groupes de parties prenantes (secteur privé, producteurs d'aliments, petites et moyennes entreprises, jeunes, etc.) n'ont pas été pleinement exploitées dans les pays; il est temps de faire le lien entre l'échelle mondiale et l'échelle nationale afin d'obtenir des résultats concrets. Les acteurs du secteur privé, tels que les petites et moyennes entreprises et les coopératives, offrent de nombreuses possibilités de collaboration aux fins d'une transformation systémique.

Les **coalitions issues du Sommet** pourraient considérablement contribuer à transposer à plus grande échelle des transformations systémiques lors de la prochaine période biennale en adoptant dans leurs activités une approche globale (intercoalitions), en élargissant les projets pilotes réussis et en trouvant de nouvelles solutions pour gérer les effets externes, renforcer la volonté, l'engagement et l'ambition politiques grâce à la cohérence des efforts locaux et nationaux et à l'utilisation des outils existants.

D'autres **processus mondiaux** intègrent également à leurs programmes des questions relatives aux systèmes alimentaires. À cet égard, les participants au Sommet du G7 ont continué à travailler sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires. Tout comme la création de la Coalition pour l'alimentation, de la Food and Agriculture Resilience Mission (FARM), de l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire et de l'initiative de renforcement des liens entre secteur privé et petits producteurs (Enhanced Linkages between Private sector and Small-scale producers, ou ELPS), la déclaration d'action d'Hiroshima pour une sécurité alimentaire mondiale résiliente, publiée lors du Sommet du G7 tenu à Hiroshima en mai 2023, souligne l'importance de ces travaux dans le sillage du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 et du Bilan 2 ans après ledit Sommet.



## C. Vers le Bilan 4 ans après et l'année 2030: du Bilan 2 ans après à Rome au Sommet sur les ODD de New York, à la COP28 de Dubai et au-delà

Avant qu'il ne soit trop tard, nous devons intégrer des objectifs de transition vers des systèmes alimentaires durables dans les discussions, les engagements et les cibles aux niveaux mondial et national. Cela conditionnera notre capacité collective de sauver les objectifs de développement durable. Plusieurs étapes clés nous attendent d'ici 2030: le Sommet sur les ODD (septembre 2023), la COP28 (novembre 2023), le Sommet Nutrition pour la croissance (2024), le Sommet de l'avenir (2024) ainsi que les forums politiques de haut niveau annuels et les conférences pour le financement du développement. Ces étapes sont essentielles pour accélérer la convergence des objectifs relatifs aux systèmes alimentaires durables avec les objectifs en matière d'élimination de la pauvreté, de santé, de nutrition, de climat, de biodiversité et d'eau. Elles doivent être anticipées et mises à profit de façon stratégique pour accélérer l'action collective.

Le **Sommet sur les objectifs de développement durable**, qui se tiendra à New York en septembre 2023, donnera aux dirigeants mondiaux et aux parties prenantes une occasion immédiate de renforcer le lien entre systèmes alimentaires durables et développement intégral. Dans ce contexte, il faudra prendre en considération comme il se doit les systèmes alimentaires à la fois dans le programme et la déclaration du Sommet et dans les déclarations nationales.

À l'approche du **sommet sur le climat (COP28)**, la présidence du sommet, qui assume un rôle de chef de file, et un certain nombre de pays à l'avant-garde de l'action offrent un exemple de passage de la parole aux actes à l'interface entre climat et alimentation. Une déclaration des dirigeants sur les systèmes alimentaires, l'agriculture et l'action pour le climat est en cours de rédaction, l'objectif étant de donner aux systèmes alimentaires la place qui leur est due dans le programme d'action pour le climat et les processus de la Conférence des Parties dans les années à venir. Des efforts sont faits en parallèle pour que les contributions déterminées au niveau national et les plans nationaux d'adaptation tiennent mieux compte des systèmes alimentaires, encouragent le rôle moteur et l'action des acteurs non étatiques, transposent à plus grande échelle les innovations intelligentes face au climat en matière de systèmes alimentaires, en particulier celles qui sont importantes pour les petits exploitants, et augmentent le financement de la transformation des systèmes alimentaires. En dehors de la sphère étatique, des acteurs privés et publics s'engageront à atteindre des cibles précises et à prendre des mesures concrètes dans leurs propres contextes, notamment dans le cadre d'un programme d'action sur les paysages régénératifs qui porte sur la période entre la COP28 et la COP30 et est en cours d'élaboration.



© FAO/Saikat Mojumder

D'autres possibilités de faire progresser l'action à l'interface entre climat et alimentation sont offertes, entre autres, par le Sommet Nutrition pour la croissance qui doit se tenir en France en 2024, la 13e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui aura lieu à Abou Dhabi en février 2024 comme suite à l'engagement pris par les membres de l'OMC de s'attaquer aux difficultés qui touchent le commerce mondial, ou encore la prochaine session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui sera organisée par la Türkiye en vue de faire le bilan des cibles et des engagements fixés par le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Les dirigeants qui orientent des processus intergouvernementaux déterminants peuvent jouer un rôle unique s'agissant de promouvoir l'importance de la transformation des systèmes alimentaires pour d'autres objectifs de développement durable sectoriels ou généraux, et des partenariats stratégiques devraient être noués pour accélérer l'intégration d'objectifs de durabilité des systèmes alimentaires dans d'autres feuilles de route et cadres d'action.

Un exemple de partenariat stratégique est celui conclu entre le Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires et la présidence de la COP28 en vue d'établir une vision et une feuille de route mondiale concernant une approche synergique axée sur la transformation des systèmes alimentaires et l'action pour le climat. L'objectif du partenariat est de mettre en place des processus complémentaires en matière de transformation des systèmes alimentaires et d'action pour le climat dans le contexte plus général des manifestations et des étapes clés mondiales liées au développement durable, dont le Sommet pour l'avenir de 2024, les premier et deuxième bilans de la transformation des systèmes alimentaires à l'échelle des Nations Unies (2023 et 2025), la COP29 en 2024 et la COP30 en 2025.

En 2025, le **Bilan 4 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires** permettra à la communauté mondiale de se rassembler encore une fois et d'examiner les progrès accomplis en matière de transformation des systèmes alimentaires au service du développement durable. Dans leurs rapports de 2023, les pays ont brossé un tableau détaillé de leurs atouts, de leurs difficultés et de leurs ambitions. Ces rapports devraient servir de référence pour analyser plus en profondeur les progrès et l'impact obtenus lors de la prochaine période biennale, sur la base de rapports de situation améliorés soumis à titre volontaire en 2025, qui étayeront le rapport 2025 du Secrétaire général sur la transformation des systèmes alimentaires. Entre-temps, les réunions régionales sur le développement durable donneront aux pays une occasion précieuse de se rassembler et de continuer d'apprendre les uns des autres entre les bilans faits tous les deux ans.

Le Bilan 4 ans après qui sera dressé en 2025 marquera presque la mi-parcours entre le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 et l'horizon 2030. À la suite du Bilan 2 ans après, qui vise à repérer les premiers signes d'une transformation, il sera impératif qu'une accélération notable s'opère pendant la prochaine période biennale et que le Bilan 4 ans après puisse porter sur la mesure de l'impact. Ce sera la preuve incontestable qu'une action concertée et décisive peut contribuer efficacement à l'avènement du «monde que nous voulons».





Italie 2023

**SOMMET DES NATIONS UNIES  
SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES + 2**  
BILAN